

Institut National de la Statistique et de la Démographie

VIOLENCES CONJUGALES : PROFIL DES COUPLES A RISQUE

Une analyse approfondie des résultats de l'Enquête démographique et de santé (EDS) 2021





VIOLENCES CONJUGALES: PROFIL DES COUPLES A RISQUE

Rapport d'analyse approfondie des données de l'enquête démographique et de santé-V





Octobre 2024

Une analyse approfondie des résultats de l'Enquête démographique et de santé (EDS) 2021

Tous droits réservés-INSD-BP 374 Ouagadougou 01-2024

« Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant droit ou ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

AVANT-PROPOS

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), en collaboration avec l'Institut national de santé publique (INSP), a réalisé du 30 juillet au 30 novembre 2021, la collecte des données de la cinquième Enquête démographique et de santé du Burkina Faso (EDSBF-V). L'EDSBF-V a pour objectif de produire des informations nécessaires à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des programmes et projets en matière de développement économique et social en général et dans le domaine de la santé en particulier.

Elle fournit aux utilisateurs et aux décideurs une base de données et des informations actualisées détaillées sur la fécondité, la connaissance et l'utilisation des méthodes de planification familiale, les pratiques d'allaitement, la mortalité des enfants, la mortalité maternelle, la santé infantile et maternelle, la vaccination des enfants, la connaissance et les croyances sur le paludisme, la possession et l'utilisation des moustiquaires. L'EDSBF-V fournit également des informations sur l'état nutritionnel et les pratiques alimentaires de la mère et de l'enfant, les fistules obstétricales, les mutilations génitales féminines, les activités sexuelles des personnes de 15 ans ou plus, la connaissance et la prévalence du VIH/SIDA, les violences domestiques, le travail et la discipline des enfants, etc.

Après la publication du rapport des résultats définitifs en 2023, l'Institut national de la statistique et de la démographie poursuit la valorisation des données de l'EDSBF-V avec l'élaboration de dix rapports d'analyse approfondie visant à fournir aux utilisateurs, des résultats plus affinés. Ces rapports portent sur des thèmes d'intérêt que sont: Autonomie des femmes et réalisation de leur fécondité désirée, Analyse des facteurs de la baisse de la mortalité infanto-juvénile entre 2010 et 2021 au Burkina Faso, Analyse de la dynamique de la fécondité des femmes au Burkina Faso de 1993 à 2021, Effets perçus du contexte sécuritaire et de la COVID-19 sur l'insécurité alimentaire au Burkina Faso, Influence des pratiques d'alimentation sur l'occurrence de la diarrhée chez les enfants de moins de 6 mois, Connaissances de la mère sur le paludisme, utilisation des moustiquaires imprégnées d'insecticides et prévalence du paludisme chez les enfants de 6 à 59 mois au Burkina Faso, Violences conjugales: profil des couples à risque, Déterminants de la consommation d'alcool et de tabac, Discipline des enfants: analyse du recours aux sanctions violentes au Burkina Faso; cas des filles.

Ainsi, ces rapports constituent une source importante de données statistiques utiles pour les actions des décideurs nationaux et locaux, les partenaires techniques et financiers, la société civile et tout autre acteur du développement dans divers domaines de la vie des populations.

Nous renouvelons nos remerciements à tous les acteurs et partenaires dont les efforts conjugués ont abouti à la réalisation de l'EDSBF-V et aux résultats qui font l'objet des différentes publications.

L'INSD reste ouvert à toute suggestion ou contribution susceptible d'améliorer l'exploitation et la valorisation des résultats de l'EDSBF-V.

Le Directeur Général

Toubou RIPAMA

Membres de l'équipe de rédaction :

Hamado TONDE : hamado.tonde@insd.bf

Togué KAM: togne.kam@insd.bf

Moumouni KY: kymouni@gmail.com

Issouf HEBIE: issouf.hebie@insd.bf

Membre de l'équipe d'application de la charte graphique des publications de l'INSD :

Ollo Fabrice KAMBOU: fabrice.kambou@insd.bf

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFCM : Analyse Factorielle des correspondances Multiples

AN Assemblée Nationale

CNT : Conseil National de la Transition
DHS : Demographic and Heath Survey

EDSBF-V : 5e Enquête Démographique et de santé du Burkina Faso

FNUAP : Fonds des Nation Unies pour la Population

INSD : Institut national de la statistique et de la démographie

INSP : Institut National de Santé Publique ONG : Organisation Non Gouvernementale

PADS : Programme d'appui au développement sanitaire

PHASAO : Projet d'Harmonisation et amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest

PMI : President's Malaria Initiative

ROC : Receiver Operating Characteristic

TIC : Technologies de l'information et de la communication

UNFPA : United Nations Population Fund

UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund

VIF : Variance Inflation factor

TABLE DES MATIERES

AVANT	T-PROPOS	٠. ٧
Sigles	et abréviations	.vi
Liste de	es tableaux	. x
	es graphiques	
	é	
	ction	
1.	CONTEXTE DE L'ETUDE	
1.1.	Contexte politique et juridique	
1.2.	Contexte socio-culturel et religieux	
1.3.	Contexte socio-économique	
1.4.	Accès aux médias et l'adhésion aux associations	
2.	REVUE DE LA LITTERATURE	
2.1.	Etat des lieux des violences conjugales	7
2.2.	Approches de la violence conjugale	
2.2.1.	Violence conjugale, une violence contre les femmes	
2.2.2.	Violence conjugale, une violence bidirectionnelle	
2.3.	Variables incriminées dans la survenue des violences conjugales	
3.	METHODOLOGIE	
3.1.	Définition des concepts	
3.2.	Sources de données	
3.2.1.	Source de données	
3.2.2.	Présentation de la collecte	
3.2.3.	Echantillonnage de l'enquête EDSBF-V	
3.3.	Population cible de l'étude	
3.4.	Spécification des variables d'étude	
3.4.1.	Variable dépendante	
3.4.2.	Variables indépendantes	
3.5.	Evaluation de la qualité des données	
3.5.1.	Evaluation des taux de non réponse	
3.6.	Méthodes d'analyse	
3.6.1.	Analyse descriptive	
3.6.2.	Analyse factorielle des correspondances multiples	
3.6.3.	Analyse explicative multivariée	17
4.	ANALYSE DES RESULTATS	
4.1.	Analyse descriptive	19
4.2.	Analyse factorielle des correspondances multiples	30
4.2.1.	Détermination des axes factoriels	
4.2.2.	Caractérisation des groupes cibles	30
4.3.	Analyse explicative	
4.3.1.	Présentation du modèle	32
4.3.2.	Test du modèle	32
4.3.3.	Présentation des résultats	
4.3.4.	Caractéristiques des couples selon les variables d'intérêt :	33
4.3.5.	Hiérarchisation des facteurs explicatifs des violences conjugales	
4.3.6.	Discussion des résultats	42
CON	CLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS	45
BIBL	IOGRAPHIE	47
ANNE	EXES	49

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3. 1 : Statistiques sur l'échantillonnage de l'Enquête Démographique et de Santé	12
Tableau 3. 2: Variables dépendantes et modalités	13
Tableau 3. 3 : Evaluation de la qualité des données	16
Tableau 4. 1: Proportion des violences conjugales selon la religion de la conjointe	19
Tableau 4. 2: Proportion des violences conjugales selon la religion du conjoint	19
Tableau 4. 3: Proportion des violences conjugales selon le niveau d'instruction de la conjointe	20
Tableau 4. 4: Proportion des violences conjugales selon le niveau d'instruction du conjoint	20
Tableau 4. 5: Proportion des violences conjugales selon l'occupation de la conjointe	21
Tableau 4. 6: Proportion des violences conjugales selon l'occupation du conjoint	21
Tableau 4. 7: Proportion des violences conjugales selon l'ethnie de la conjointe	22
Tableau 4. 8: Proportion des violences conjugales selon l'ethnie du conjoint	
Tableau 4. 9: Proportion des violences conjugales selon l'âge de la conjointe	23
Tableau 4. 10: Proportion des violences conjugales selon l'âge du conjoint	
Tableau 4. 11: Proportion des violences conjugales selon le niveau de consommation d'alcool de la	conjointe
Tableau 4. 12: Proportion des violences conjugales selon le degré de consommation d'alcool du cor	
Tableau 4. 13: Proportion des violences conjugales selon la perception des VC de la conjointe	
Tableau 4. 14: Proportion des violences conjugales selon la perception de VC par le conjoint	26
Tableau 4. 15: Proportion des violences conjugales selon l'exposition aux médias de la conjointe	26
Tableau 4. 16: Proportion des violences conjugales selon le niveau de vie du ménage	
Tableau 4. 17: Proportion des violences conjugales selon le type d'union	
Tableau 4. 18: Proportion des violences conjugales selon le milieu de résidence	
Tableau 4. 19: Proportion des violences conjugales selon la région de résidence	
Tableau 4. 20: Proportion des violences conjugales selon l'écart d'âge	
Tableau 4. 21: Proportion des violences conjugales selon la parité atteinte	
Tableau 4. 22: effets nets du modèle de régression	
Tableau 4. 23: Hiérarchisation des variables explicatives	41
LISTE DES GRAPHIQUES	
Graphique 4. 1: Caractérisation des couples victime de violences conjugales	31
Graphique 4. 2: Caractérisation des couples par type de violence	32

RESUME

Les violences conjugales, malgré les actions et le dispositif de lutte, demeurent une question d'actualité eu égard aux différentes statistiques y relatives. En effet, dans le monde, entre 20 % et 50 % des femmes ont un jour été victimes de violences physiques de la part de leur conjoint (Bonnet, 2015). Au Burkina Faso, les violences conjugales perpétrées dans le couple représentent 28% (EDSBF-V). C'est alors que cette étude est conduite à partir des données de l'EDSBF-V pour identifier les groupes-cibles de la violence conjugale dans le cas spécifique du Burkina Faso. Deux principales analyses ont été effectuées : l'analyse bivariée et l'analyse multivariée.

Il ressort des analyses bivariées que les violences conjugales sont significativement associées à la perception de la violence conjugale, l'ethnie, la religion, l'âge et la parité atteinte. Aussi, des variables communes associées à la violence conjugale sont le niveau de vie du ménage, le milieu de résidence, la région de résidence, le type d'union, l'âge, le niveau d'instruction, l'occupation et la consommation de l'alcool.

Les analyses explicatives montrent que les couples les plus à risque de la violence conjugale de façon globale sont ceux qui se sont mariés officiellement, non chrétiens, d'ethnie Bobo ou Dioula, ayant au moins 3 enfants, qui vivent en milieu rural, particulièrement dans les régions du Centre-Est, du Centre-Ouest, et du Plateau Central et travaillant dans les secteurs agricoles et artisanaux. A ces déterminants s'ajoutent l'adhésion par les conjointes au principe de la correction des épouses par les conjoints en cas de faute et travaillant dans les secteurs agricoles et artisanaux.

L'analyse suivant les différents types de violence (violence physique, violence émotionnelle et violence sexuelle) indique que le type le plus courant est la violence émotionnelle (25% de prévalence). La violence conjugale d'ordre physique touche 14% des couples pendant que celle sexuelle concerne 3% des conjointes. Une similitude est enregistrée au niveau des facteurs, seulement leur niveau d'influence diffère d'un type de violence à l'autre.

INTRODUCTION

La violence domestique constitue une violation des droits humains et une expression des inégalités sociales existantes entre les hommes et les femmes dans le monde. Elle est un sujet éprouvant à évoquer par les victimes qui sont majoritairement des femmes et les enfants. C'est dans cette catégorie de violence qui s'exerce principalement dans le cadre familial que s'inscrit la violence conjugale. Pratique très ancienne, la violence conjugale est un phénomène qui touche pratiquement tous les pays du monde et est de plus en plus courant dans nos sociétés. La violence conjugale s'exprime sous formes : physiques, psychologiques, sexuelles ou économiques.

Dans la majorité des cas, les violences conjugales sont exercées par des hommes dans le monde, entre 20 % et 50 % des femmes ont, au moins une fois, été victimes de violences physiques de la part de leur conjoint¹. Au Burkina Faso, la violence conjugale sous toute ses formes touchent au moins 29 % des femmes de 15-49 ans, dont environ 20% a subi des actes de violence physique depuis l'âge de 15 ans2. Toutes les régions du pays sont concernées et le contexte sécuritaire constitue un facteur d'exacerbation du phénomène.

La violence conjugale constitue ainsi une des formes les plus courantes des violences basées sur le genre, notamment de violences faites aux femmes. Ces violences causent d'énormes souffrances et ont des effets néfastes sur la santé et le bien-être des conjointes et subséquemment sur ceux des enfants.

Au regard des statistiques assez évocateurs sur la violence conjugale au Burkina Faso, il s'avère nécessaire d'approfondir les analyses afin d'identifier les leviers de lutte contre ce phénomène. C'est ce à quoi s'attèle cette étude portant sur « les violences conjugales : profil des couples à risque ». L'objectif de l'étude est de décrire le profil des couples à risque à partir de la base de données de l'enquête démographique et de santé du Burkina Faso réalisées en 2021. Plus spécifiquement, il s'agit d'identifier les caractéristiques des hommes et des femmes associées à la survenue des violences dans les couples. Les principaux facteurs sont par la suite identifiés afin de laisser entrevoir des pistes, les mesures d'atténuation du phénomène au Burkina Faso.

L'étude comporte quatre sections dont la première est consacrée au contexte qui est à mesure de rendre plus compréhensible la persistance et l'ampleur des violences conjugales au Burkina Faso et de contribuer à l'explication des résultats de l'étude. Dans la deuxième section, une analyse synthétique est faite des résultats de certaines études théoriques et empiriques se rapportant aux violences conjugales. La troisième section est consacrée à la méthodologie et la quatrième à l'analyse des résultats.

¹ François Bonnet, Violences conjugales, genre et criminalisation : synthèse des débats américains, 2015

² Résultats de l'enquête démographique et de santé de 2021

1. CONTEXTE DE L'ETUDE

Les options politiques, les engagements internationaux, les habitudes socioculturelles et religieuses sont des éléments contextuels qui forgent la représentation sociologique de la vie en couple et subséquemment sont susceptibles de déterminer les formes et l'ampleur des violences conjugales.

1.1. Contexte politique et juridique

Au niveau politique, au Burkina Faso, malgré les principes sur lesquels repose la bonne gouvernance telle la participation des femmes et des hommes à la prise de décision, les hommes et les femmes ne jouissent pas encore des mêmes privilèges. En effet, au niveau de la gestion du pouvoir traditionnel, on note la faible visibilité du rôle de la femme (construit sur un système patriarcal). Au niveau de la gestion du pouvoir d'Etat, d'une manière générale, les femmes ont toujours été sous-représentées dans les institutions nationales et locales. Cette sous-représentation des femmes aux instances décisionnelles traduit le statut de dominé attribué aux femmes dans l'arène politique au Burkina Faso. Les femmes qui s'invitent sur le terrain politique sont perçues comme des rebelles ou des téméraires et susceptibles de créer un climat de violences conjugales. Par ailleurs, la dégradation des conditions sécuritaires du fait du terrorisme exacerbe les inégalités hommes-femmes et en rajoute aux violences dans les foyers.

Du point de vue juridique, des dispositions sont prises pour prévenir, réprimer et réparer les violences conjugales. En effet, au titre de la prévention, le Zatu an VII 13 du 16 novembre 1989 portant institution et application d'un code des personnes et de la famille au Burkina Faso, dispose que le mariage résulte de la volonté libre et consciente de l'homme et de la femme de se prendre pour époux (article 234) et chacun des époux a le droit d'exercer une profession sans le consentement de l'autre si toutefois l'exercice de la profession par son conjoint n'est pas de nature à mettre en péril l'intérêt de la famille (article 295).

Dans la loi N°025-2018/AN portant codes pénaux des dispositions sont également prévues pour réprimer les violences conjugales. En son article 531-9, il est souligné que tout acte de violence familial (conjugale) est passible de peine d'emprisonnement et d'amende (article 531-9). Aussi, il y est fait obligation à toute personne ayant connaissance des actes de violences conjugales de les dénoncer sous peine de sanctions.

Par ailleurs, s'inspirant des Résolutions 1325, 1820 et 2242 du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui considèrent que les femmes et les jeunes filles sont des personnes vulnérables et sujettes à beaucoup d'exactions, des lois sont prises au niveau national en application de ces résolutions pour assurer leur protection. Ainsi, la loi n°061-2015/CNT du 06 septembre 2015 portant prévention, répression et réparation des violences à l'égard des femmes et des jeunes filles a été adoptée. Elle prend en charge des victimes de violences classifiées en sept (07) grandes catégories à savoir : physique, morale, psychologique, sexuelle, économique, patrimoniale et culturelle.

Cependant, il se constate que la plupart des textes et lois sont conçus dans un sens quasi unidirectionnel, c'est-à-dire comme si ce sont les femmes et les jeunes filles qui subissent des violences dans les couples. Bien qu'elles soient les plus victimes, il n'en demeure pas moins que des hommes sont aussi victimes de telles violences de la part des conjointes. Généralement, les violences faites aux hommes sont silencieusement vécues et donc mal combattues de sorte qu'elles perdurent dans le temps.

1.2. Contexte socio-culturel et religieux

Le Burkina Faso est un pays d'une soixantaine d'ethnies, et de plusieurs religions d'où découle une diversité de pratiques et de normes socioculturelles et religieuses³ qui confèrent certaines représentations sociales des relations hommes-femmes. Celles-ci sont expliquées et légitimées par les disparités existantes entre les hommes et les femmes car perçues comme normales, naturelles ou même divines.

Les inégalités les plus observées dans nos sociétés sont entre autres relatives à la préséance du garçon par rapport à la fille dans le choix des naissances, dans le droit de succession et le droit de propriété, à la division sexuelle du travail qui donnent plus de charge de travail à la femme par rapport à l'homme, à la fille par rapport au garçon. Malgré l'élan de modernisation amorcé dans la plupart des sociétés, il persiste toujours des traditions qui entretiennent encore des préjugés et des stéréotypes à l'origine de préjudices à l'un ou à l'autre sexe, mais affectant plus les femmes. C'est par exemple ce principe traditionnel de socialisation qui consiste à enseigner l'obligation de soumission par la femme à presque toutes les exigences des hommes. Ainsi, l'exercice de la violence conjugale à l'endroit de la femme est perçu comme une sanction normale de tout manquement à ces exigences.

Ainsi, les traditions favorisent un ascendant multidimensionnel des hommes sur les femmes.

1.3. Contexte socio-économique

Dans nos sociétés, l'homme est le chef de ménage et par conséquent celui à qui incombe la responsabilité de l'approvisionnement du ménage en ressources économiques pour la prise en charge des besoins des membres. Ainsi, tout manquement aux besoins socio-économiques du ménage lui est imputable et peut induire des violences de quelque nature que ce soit à son endroit, aussi bien par sa conjointe que par la communauté (raillerie, injures...). Cependant, l'accès à l'emploi reste toujours une grande préoccupation pour les hommes rendant ces derniers économiquement vulnérables, incapables de prendre en charge les besoins multiples de leurs ménages. Cette précarité économique les expose ainsi aux manques de considérations et aux incriminations des femmes à l'origine de certaines violences conjugales.

Tenant compte de cette représentation sociale du rôle de l'homme, des disparités sont consenties entre hommes et femmes en matière d'accès à l'emploi surtout rémunéré. Ces disparités se construisent et se fondent sur la division traditionnelle sexuelle du travail, qui est défavorable à la femme. Bien que les deux sexes soient affectés par la précarité des emplois en milieu urbain comme en milieu rural, les femmes ont plus de difficultés à accéder à un emploi du fait de la subordination, de l'exclusion dans les instances de décision, et l'absence d'un accès indépendant au capital productif et surtout du manque de formation. Mus par les préjugés, certains employeurs procèdent à des recrutements préférentiels de l'un ou l'autre sexe dans le secteur privé.

1.4. Accès aux médias et l'adhésion aux associations

Pendant longtemps l'accès aux ressources en informations était beaucoup plus ouvert aux hommes. Ces inégalités au niveau de l'accès même aux supports et aux contenus médiatiques persistent encore aujourd'hui. La proportion des hommes instruits étant plus nombreux que celles des femmes et ayant plus de facilités dans l'insertion à l'emploi et donc ayant des revenus plus consistants, ce sont eux qui ont plus d'accès aux supports et aux contenus (portables et ordinateurs). Malgré les

³ Document de Politique Nationale Genre du Burkina Faso, 2009

efforts de vulgarisation et d'accès aux supports d'informations, les hommes restent privilégiés par rapport aux femmes en termes de facilités d'accès à l'information. Il existe ainsi des disparités énormes entre les hommes et les femmes au niveau de l'accès et du contrôle des technologies de l'information et de la communication (TIC). Ces disparités sont plus accentuées en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette situation entretien chez les femmes l'acceptation de la socialisation patriarcale, induisant subséquemment des opinions favorables à corrections des conjointes par leurs conjoints.

L'appartenance à une association culturelle ou économique quelconque de développement est un levier d'émancipation et favorise une pleine participation à la vie en communauté ou dans la vie politique. Au Burkina Faso, plusieurs ONG et Associations contribuent à la lutte contre les violences de genre sous toutes leurs formes (Oxfam, Plan international Burkina Faso, UNFPA, Association des femmes juristes du Burkina Faso, Association Voix de femmes, ...)

2. REVUE DE LA LITTERATURE

2.1. Etat des lieux des violences conjugales

Il apparaît dans « Violences conjugales, genre et criminalisation : synthèse des débats américains » de François Bonnet (2015) que, dans le monde, entre 20 % et 50 % des femmes ont un jour été victimes de violences physiques de la part de leur conjoint. Il souligne dans sa revue de littérature que particulièrement aux États-Unis, 52 % des femmes ont été victimes de violences conjugales au cours de leur vie et chaque année, environ 8 % des femmes subissent des violences physiques de la part d'un conjoint.

Au Burkina Faso, la violence exercée par un partenaire intime est perçue comme une forme de violence basée sur le genre. Dans l'EDSBF-V, des informations ont été collectées auprès des femmes de 15–49 ans sur les actes de violence qu'elles ont subis et qui ont été commis par un auteur, y compris le mari actuel, un mari antérieur ou d'autres partenaires intimes. Selon les résultats, les femmes de 15–49 ans ayant déjà eu un mari ou un partenaire intime et qui ont subi des actes de violence physique, sexuelle ou émotionnelle causés par leur mari/partenaire intime actuel ou le plus récent représentent 29 %. En considérant la période des 12 mois avant l'enquête, 22 % ont subi ces actes de violence. Ces statistiques assez évocateurs appellent à un approfondissement de l'analyse.

2.2. Approches de la violence conjugale

La dénonciation des actes de violences conjugales des femmes a donné lieu, vers la fin des années 1970, à la création d'un important réseau de refuges pour « femmes battues » au Québec. Ainsi, l'étude sociologique des violences conjugales a connu son déclic dans les années 1970, dans un contexte de contestation sociale comme le rappel Bonnet (2015) à travers sa revue de littérature. Cette étude s'est d'abord intéressée aux foyers d'accueil pour « femmes battues » avant de s'appuyer sur des enquêtes statistiques avec des échantillons larges.

2.2.1. Violence conjugale, une violence contre les femmes

Au regard du contexte ayant suscité l'intérêt pour les études sur la violence conjugale, la plupart des théories qui ont été développées dans les années 1970 ont d'abord considéré le phénomène sous l'angle de « violences contre les femmes », particulièrement en France et aux États-Unis. Avec l'émancipation des femmes et la poussée du mouvement féministe des victimes de la domination masculine, des évolutions sont enregistrées dans l'univers juridique après les années 1970. La justice prend en compte la protection des personnes au sein du couple, rendant ainsi public l'espace privé de la famille. Les instruments juridiques deviennent de plus en plus répressifs à l'égard des auteurs de violences dans les couples.

Les chercheurs qui se sont penchés sur ce phénomène ont avancé divers modèles explicatifs de la violence entre conjoints. Une première catégorie de chercheurs a montré que les comportements violents découlent d'une forme de socialisation qui consacre une domination masculine au sein d'une société oppressante envers les femmes. Ainsi, plusieurs sociétés traditionnelles ont légitimé le droit pour un mari de corriger sa femme lorsqu'elle est en faute (Delage et al., 2012). Dans le même ordre, les représentations sociales dans certaines communautés n'étaient pas favorables au travail de la conjointe et à l'utilisation de l'espace public au même titre que les hommes.

Dans la même conception, Le LAURAIN et ses co-chercheurs (2018) convoquent les études

réalisées en 2014 par Baldry et Pagliaro pour expliquer que les facteurs psychosociaux tels que les croyances, les stéréotypes et les normes sociales, contribuent à la non-reconnaissance ou à l'acceptation de la violence conjugale. Ce type de croyances affecte en particulier l'attribution de la faute et de la responsabilité aux victimes. Il s'agit d'un processus de socialisation qui consacre l'adhésion à des idéologies patriarcales légitimant les inégalités entre les hommes et les femmes par une asymétrie dans les rapports sociaux par la consécration des rapports de pouvoir et de domination entre les genres : (Le Laurain et al., 2018). Ainsi, les hommes qui agressent leurs femmes se conforment aux prescriptions culturelles.

Se fondant sur les conséquences de la violence conjugale, Thériault et Gill (2007), dans une étude intitulée « Les déterminants sociaux de la santé et la violence conjugale : Quels sont les liens ? », ont adopté une posture qui sous-tend que la violence conjugale est essentiellement masculine, et ce du simple fait que les séquelles physiques de cette violence sont beaucoup plus observables chez les épouses que chez les époux. S'appuyant sur les résultats de l'Enquête sociale générale de Statistique Canada réalisée en 2004, ils montrent que les femmes victimes de violence conjugale sont au moins deux fois plus susceptibles de subir des blessures que les victimes masculines.

La théorie de la violence conjugale comme « violences contre les femmes » induit une erreur méthodologique, celle de n'interroger que les femmes et de ne poser que des questions de victimation (Bonnet, 2015). En conséquence, la quasi-totalité des conclusions selon lesquelles la violence conjugale est le fait des hommes découle de données recueillies dans les foyers pour femmes victimes. Mais cette approche n'a pas toujours fait l'unanimité au sein des chercheurs. D'autres ont élargi leur façon de percevoir la violence conjugale.

2.2.2. Violence conjugale, une violence bidirectionnelle

Après les premières études ayant perçu la violence conjugale comme une forme de domination masculine, d'autres chercheurs ont développé des approches qui partent du postulat que la violence conjugale n'est pas seulement masculine. Pour les tenants de cette théorie, la grande majorité des faits de violence conjugale sont des disputes communes à tous les couples et sont bidirectionnels et mutuels.

A propos, Mathieu et Bélanger (2012) ont mobilisé l'étude de Adams et Freenan (2002) réalisée en 2002 auprès des professionnels qui œuvrent dans le domaine de la violence conjugale et qui rencontrent des cas de violence conjugale pour montrer qu'il existe des femmes violentes envers leurs partenaires, même si ces derniers ne posent aucun acte violent. Dans la même perspective, Mathieu et Bélanger (2012) ont fait recours à une autre étude réalisée, celle de Archer en 2000, pour montrer que la violence conjugale est mutuelle, c'est-à-dire qu'elle est initiée autant par les hommes que par les femmes, sauf que les femmes sont les plus exposées aux blessures que leurs conjoints lors des incidents violents. Ainsi, comme le relève Delage et al. (2012) il existe bel et bien des hommes victimes de violences conjugales, mais ils sont statistiquement sous-évalués du fait qu'ils sont moins enclins à porter plainte contre leurs compagnes; telle démarche s'apparenterait à un aveu de faiblesse honteux dans la société (Delage et al., 2012).

Dans son étude intitulée « Violences conjugales, genre et criminalisation : synthèse des débats américains », Bonnet (2015) fait appel aux travaux de Murray A. Straus et al. (1980) pour montrer que la violence est majoritairement réciproque. En effet, plus de 150 enquêtes mobilisées par ces auteurs démontrent une symétrie de genre. Bonnet (2015), en considérant diverses autres analyses, notamment celles de John Archer (2000) et Tolan et al. (2006) conclut qu'au sein du même couple, les deux conjoints sont mutuellement violents et il en déduit qu'il convient alors d'étudier les conflits plutôt que les victimes.

Adhérant à la théorie de symétrie de genre dans la conception de violence conjugale, une typologie

a été construite par le sociologue féministe Michael P. Johnson en 1995 pour catégoriser les violences conjugales (Bonnet, 2015). Cette typologie oppose initialement le « terrorisme patriarcal » à la « violence commune de couple » qui deviennent plus tard « terrorisme intime » et « violence situationnelle de couple ». Le « terrorisme intime » est la violence purement sexiste dans laquelle les hommes terrorisent leurs femmes pour s'assurer le contrôle de la conjointe : contrôle des fréquentations, des dépenses, des tâches ménagères, de la sexualité.

Par contre, la « violence situationnelle de couple » renvoie à l'ensemble des différends qui opposent à peu près tous les couples dans la vie quotidienne et qui sont qualifiés de disputes normales. Dans cette perception, presque tout le monde se dispute, hommes et femmes à parts égales. C'est dans ce type de violence conjugale que la notion de symétrie de genre prend tout son sens.

Cette construction typologique de la violence pose de réels problèmes méthodologiques dont les plus prégnants sont celui de distinguer la violence patriarcale de la violence qui résulte de simples disputes d'une part et la probabilité différentielle que les hommes et les femmes déclarent les violences. Les hommes sont moins enclins à déclarer les violences dont ils sont victimes, par honte ou par conformité aux normes sociales tandis que les femmes ont tendance à surestimer les leurs conjoints (Bonnet, 2015).

Un autre courant s'oppose à la théorie de la symétrie et de la réciprocité de la violence conjugale. Pour ceux qui s'inscrivent dans cette logique, c'est l'absence de prise en compte des rapports sociaux de domination et du contexte de manifestation de la violence qui a conduit certains chercheurs à percevoir une symétrie et une réciprocité entre les genres dans la violence conjugale (Le Laurain et al., 2018). Les tenants de cette théorie soulignent donc la nécessité de développer des connaissances qui prennent en compte le contexte social où se produit la violence conjugale.

Des recherches ont d'ailleurs permis, dans une perspective de responsabilisation par rapport aux actes violents perpétrés par l'homme ou la femme, de mettre en évidence qu'en ce qui concerne les violences physiques, les hommes sont ceux qui agressent en premier alors que la violence psychologique est l'apanage de la femme en tant que principale initiatrice des comportements violents (Mathieu & Bélanger, 2012). La violence conjugale physique transparaît alors comme une réaction, peut-être disproportionnée, à une agression sournoise perpétrée par la conjointe.

2.3. Variables incriminées dans la survenue des violences conjugales

Les chercheurs tentent de saisir les causes profondes de la violence conjugale mais (Thériault & Gill, 2008a) préviennent que la violence conjugale est un problème complexe et multidimensionnel, où aucun facteur ne peut prétendre, isolement, être suffisant pour l'explication. Les différentes études relatives aux violences conjugales permettent cependant d'identifier les variables qui y sont associées. L'enquête sociale générale de Statistique Canada de 2004 citée par (Thériault & Gill, 2008a) montre que la violence conjugale est plus élevée chez les jeunes adultes (de 15 à 24 ans), dans les relations nouvelles (3 ans ou moins), et chez ceux qui vivent comme conjoints de fait. Aussi, la plupart des études montrent que la consommation, surtout excessive de l'alcool prédispose les couples à la violence conjugale (Thériault & Gill, 2008; Mathieu & Bélanger, 2012; Bonnet, 2015; Le Laurain et al., 2018). Il apparaît également que la grossesse et les tentatives de quitter un partenaire violent augmentent le risque de violence conjugale (Thériault & Gill, 2008). Les recherches indiquent également une corrélation entre la violence conjugale et l'écart de revenu entre conjoints. Ainsi, ne pas disposer de son propre revenu pourrait non seulement faire courir à la femme le risque de dépendance financière envers son conjoint, mais aussi le risque de devenir la victime de son conjoint. De même, le chômage du partenaire masculin accroît le risque de violence (Thériault & Gill, 2008).

Par ailleurs, Thériault & Gill (2008) montrent qu'une femme instruite est peut-être moins susceptible de rester dans une relation violente. Également, les auteurs affirment qu'un homme plus instruit est plus conscient des conséquences sociales possibles découlant d'une agression et de ce fait aura plus de retenue que le moins instruit. L'étude de Cynthia MATHIEU et Claude BÉLANGER (2012) démontre que certaines variables individuelles comme le fait d'avoir été victime de violence de la part de sa mère permettent d'expliquer la violence perpétrée par les femmes sur leurs maris. Le rôle de la pauvreté, de la religion et de la race dans la survenue des violences conjugales est mis en exergue dans les études, notamment celle de François Bonnet (2015). Les difficultés économiques créent des formes d'anxiété qui induisent à la violence entre conjoints.

En somme, il découle de la revue que les violences conjugales sont bidirectionnelles et leur survenue est influencée par les caractéristiques individuelles et collectives. Les facteurs individuels sont relatifs à l'âge des conjoints, des unions, l'écart d'âge entre conjoints, à la consommation de substances psychotropes ou psychoactives, le niveau d'instruction, le revenu, le statut d'occupation.

Les aspects collectifs qui exercent un effet sur la survenue de la violence conjugale ont trait à la représentation sociale des relations de genre, surtout de la place et le rôle des conjoints dans les foyers. Cette situation peut être débusquée à travers l'ethnie, la religion, le milieu de résidence.

3. METHODOLOGIE

3.1. Définition des concepts

La violence conjugale: Le sens usuel du mot « violence » renvoie à la violence physique mais, dans les sciences sociales, ce sens est élargi pour désigner tout acte ou toute situation caractérisée par l'hostilité ou l'atteinte à la dignité (Bonnet, 2015). En conséquence, cette notion des violences conjugales intègre en sociologie les violences émotionnelles et psychologiques en plus de celles physiques et sexuelles. Les définitions plus étroites se focalisent seulement sur les aspects physiques et suggèrent que l'inclusion d'autres types de maltraitance diminuerait l'importance et la sévérité que l'on associe à la violence physique (Bonnet, 2015). D'autres perçoivent la maltraitance psychologique comme un signe avant-coureur de violence physique et sexuelle, plutôt que comme un type de maltraitance exclusif en soi (Eisikovits et al., 2004, cités par Bonnet, 2015).

Au regard de ce qui précède, et compte tenu de la posture méthodologique dans le cadre de l'EDSBF-V, dont les données sont analysées ici, la violence conjugale est un processus au cours duquel un partenaire exerce à l'encontre de l'autre, dans une relation de couple, des comportements agressifs intentionnels pouvant se manifester sous plusieurs formes : physiques, sexuelles et émotionnelles. Ces formes de violence ne sont pas mutuellement exclusives et peuvent se produire simultanément dans une relation intime, entre personnes mariées ou vivant ensemble.

La violence physique : La violence physique se conçoit comme l'utilisation de la force physique pour blesser ou causer des dommages à une personne (coups et blessures).

La violence émotionnelle : La violence émotionnelle est d'ordre psychologique et se manifeste entre autres par l'utilisation de la peur, de l'intimidation, de la manipulation ou de la culpabilisation pour contrôler ou humilier l'autre (harcèlement moral, insultes, menaces).

La violence sexuelle : La violence sexuelle, elle renvoie à l'utilisation de la force ou de la coercition pour obtenir une satisfaction sexuelle (viol, attouchements).

3.2. Sources de données

3.2.1. Source de données

Cette étude sur les violences conjugales a utilisé la base de données de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSBF-V) réalisée en 2021, dont le rapport définitif a été rendu officiel en 2023. Les motifs de l'utilisation de cette source de données sont multiples. En effet la base de données de l'EDSBF-V contient la grande majorité des variables mobilisées pour notre étude. De plus, l'exhaustivité nationale de l'enquête est prise en compte car toutes les régions du Burkina Faso ont été couvertes.

3.2.2. Présentation de la collecte

L'enquête démographique et de santé de 2021 qui intervient à la suite de celles conduites en 1993, en 1998/1999 et en 2003 a été initiée par le gouvernement burkinabè et réalisée par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), en collaboration avec l'Institut National de Santé Publique (INSP). Dans l'exécution du projet, le gouvernement a bénéficié de l'appui de plusieurs partenaires techniques et financiers que sont : le Programme mondial des Enquêtes Démographiques et de Santé (MEASURE DHS), de ICF International, Initiative du Président des

États-Unis pour la lutte contre le paludisme (PMI), la Banque mondiale par le biais du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO), le Fonds mondial par le biais du Programme d'appui au développement sanitaire (PADS), l'Unicef et le FNUAP.

Trois types de questionnaires ont été utilisés pour la collecte des données : le questionnaire ménage, le questionnaire individuel femme, le questionnaire individuel homme et le questionnaire biomarqueur.

3.2.3. Echantillonnage de l'enquête EDSBF-V

L'EDSBF-V de 2021 a concerné la population des individus qui résident dans les ménages ordinaires dans tout le pays. La taille de l'échantillon national était d'environ 13438 ménages sélectionnés. L'échantillon est stratifié de façon à fournir une représentation adéquate des milieux urbain et rural ainsi que des 13 domaines d'étude (constitués des 13 régions administratives) pour lesquels on dispose d'une estimation pour tous les indicateurs clés. C'est un échantillon aréolaire stratifié, et tiré à deux degrés.

Tableau 3. 1 : Statistiques sur l'échantillonnage de l'Enquête Démographique et de Santé

ECHANTILLON	EDS 2021
Nombre de grappes échantillonnées	600
Nombre de grappes enquêtées	572
Taux de réponses (%)	86%
Ménage enquêtés	
Nombre de ménages échantillonné	13438
Nombre de ménages identifiés	13307
Nombre de ménages interviewés	13251
Taux de réponse (%)	Sup à 99%
Enquête femme	
Nombre de femmes éligibles	17957
Nombre de femmes interviewées	17659
Taux de réponses (%)	98%
Enquête homme	
Nombre d'hommes éligibles	7883
Nombre d'hommes interviewés	7720
Taux de réponses (%)	98%

3.3. Population cible de l'étude

La population cible de la présente étude est constituée de l'ensemble des femmes de 15–49 ans et des hommes de 15–59 ans vivant en couple (mariés ou vivant ensemble) et ayant subi au moins une violence conjugale au cours de leur vie d'union. Ainsi, l'échantillon des couples répondants à ce critère est de 2930.

3.4. Spécification des variables d'étude

3.4.1. Variable dépendante

Violences conjugales

En guise de rappel, **la violence conjugale** fait référence à l'ensemble des formes de violence qu'ont subi la femme ou l'homme dans le couple. Il s'agit des violences physiques, sexuelles et émotionnelles.

La variable est donc composite, c'est-à-dire construite, à partir de cinq questions relatives à la violence conjugale posées aux femmes vivant en union. Elles permettent d'appréhender les violences émotionnelles, physiques et sexuelles au sein des couples.

Cette variable composite comporte deux modalités (oui et non). La modalité oui regroupe les couples dans lesquels il y a eu manifestation de la violence conjugale. Comme le montre le tableau cidessous, 28% des couples ont connu une manifestation de la violence conjugale.

Toutefois pour des besoins d'analyse, en plus de la variable dépendante violence conjugale, trois autres variables dépendantes qui découlent des violences conjugales seront analysées. Il s'agit entre autres des violences conjugales physiques, des violences conjugales émotionnelles et des violences conjugales sexuelles.

Violences physiques

Cette variable composite est construite comme la précédente à partir des questions posées aux femmes sur les violences qu'elles subissent de la part de leur conjoint et aussi des violences physiques dont elles ont été auteures.

Violences émotionnelles

Cette variable dépendante résulte de la question que les conjointes ont répondue faisant cas des violences émotionnelles qu'elles ont subi de la part de leur conjoint (Mari ou partenaire).

Violences sexuelles

Cette variable dépendante résulte de la question que les conjointes ont répondue faisant cas des violences sexuelles qu'elles ont subi de la part de leur conjoint (Mari ou partenaire).

Ci-dessous le récapitulatif de nos variables dépendantes et les proportions des différentes modalités.

Tableau 3	2.	Variables	dépendantes	et modalités
i abicaa o.	∠.	variables	acpendantes	Ct IIIOddiitos

Warfall I.a. Manualanta	Proportion par modalités en %			
Variables dépendantes	Oui	Non		
Violences conjugales	28	72		
Violences physiques	14	86		
Violences émotionnelles	25	75		
Violences sexuelles	3	97		

3.4.2. Variables indépendantes

Le milieu de résidence

Cette variable fait référence au lieu d'habitation du ménage pendant la collecte des données. La variable milieu de résidence à deux modalités à savoir : le milieu urbain et le milieu rural. Chacun de ces deux milieux ont des caractéristiques ou valeurs culturelles, économiques et sociales susceptibles d'influencer la thématique étudiée.

Région de résidence

Cette variable fait référence à la région administrative d'habitation du ménage pendant la collecte des données. Ainsi cette variable comporte 13 modalités correspondant aux 13 régions du pays.

Le niveau de vie du ménage

Le niveau de vie du ménage concerne le confort matériel du ménage. A travers cette variable il est question d'appréhender la capacité du ménage à pouvoir faire face aux besoins du ménage. Pour construire la variable niveau de vie, il y a plusieurs approches. L'approche utilisée dans cette étude est celle non monétaire disponible dans notre base de données. Cette variable regroupe cinq modalités correspondant aux quintiles de bien-être économique des ménages (très pauvre, pauvre, moyen, riche et très riche).

L'ethnie des conjoints (hommes ou femmes)

Le Burkina Faso se caractérise par une diversité ethnique. L'ethnie désigne un ensemble de personnes ayant en commun certains traits de civilisation, notamment la langue et la culture. Toutes ces caractéristiques (civilisation, langue, culture, etc.) sont donc susceptibles de façonner et d'orienter les comportements en matière de survenance de la violence de chaque groupe ethnique donné. Le Burkina Faso compte une soixantaine d'ethnie disséminée sur tout le territoire. Dans la présente étude, pour réduire le nombre de modalités, des regroupements ont été faits comme suit : Lobi/Dagara, Bobo/Dioula, Fulfuldé/Peul/Touareg, Senoufo, Gourmantché, Mossi, Gourounsi, Bissa, et Autres ethnies

Le niveau d'instruction des conjoints (conjoint, conjointe)

Le niveau d'instruction des conjoints peut avoir une influence sur la survenue de la violence conjugale dans le couple comme l'ont souligné certaines études. Trois modalités ont été retenues pour cette analyse : aucun niveau, primaire et secondaire ou plus.

La religion des conjoints

La religion c'est un ensemble de croyances. Elle est pertinente dans cette analyse car elle est porteuse d'une pléthore de valeurs et normes sociales pouvant influencer les adeptes sur les comportements et aptitudes à adopter dans la société. La variable a été recodée en trois modalités : Musulmans, Chrétiens, et Autres religions.

L'âge des conjoints (conjoint, conjointe)

L'âge de la femme en union est une variable importante en vue de mieux cerner certains comportements étudiés. Dans le cadre de cette étude l'âge de la conjointe et l'âge du conjoint ont été regroupés en cohorte. A cet effet la première cohorte des groupes d'âge est constituée de moins de 25 ans, la deuxième regroupe les groupes d'âge compris entre 25-34ans, la troisième cohorte est celle des conjoints d'âge compris entre 35-44ans et enfin la quatrième est celle des plus de 45ans. Cependant, il convient de garder à l'esprit que ce dernier groupe d'âge est précisément de 45-49 ans pour les femmes car dans les enquêtes EDS, les répondantes sont celles âgées de 15-49 ans.

L'écart d'âge (conjoint-conjointe)

Cette variable renvoie à la différence d'âge entre conjoints (âge du conjoint moins celui de la conjointe). Ainsi, les modalités suivantes sont constituées : 01 pour les femmes plus âgées que leurs conjoints (écart négatif) ; 02 pour les conjoints plus âgés de 0 à 4 ans que leurs conjointes ; 03 pour les conjoints plus âgés de 5 à 9 ans que leurs conjointes et en 4 pour les conjoints plus âgés d'au moins 10 ans que leurs conjointes,

L'exposition de la femme aux médias (internet, radio, télé, internet)

L'exposition aux médias est l'influence que les médias peuvent avoir sur la manifestation des violences conjugales dans le couple. Les femmes exposées aux médias peuvent moins subir les violences conjugales. Les médias jouent un rôle de sensibilisation et d'apprentissage à distance, d'éveil des consciences permettant aux victimes de violence de dénoncer les conjoints violents. Cette variable composite construite à travers plusieurs autres variables (la fréquence d'écoute ou non de la radio, la fréquence de vision ou non de la télévision, la fréquence d'utilisation ou non de l'internet) a été recodée en deux modalités (la modalité oui pour l'exposition aux médias et la modalité non pour la non exposition).

L'occupation

L'occupation des conjoints a un impact sur le climat qui règne dans la vie du couple. Cette variable a été recodée en six modalités dont 5 correspondent aux domaines d'occupation : «Ne travaille pas», «Commerce», «Agriculture», «Services», «Artisanat», «Autres».

Le nombre total d'enfants

La parité atteinte correspond au nombre de naissances vivantes d'une femme au moment de l'enquête. Cette variable est susceptible d'influencer la survenue de la violence domestique et subséquemment à celle de la violence conjugale. La variable est recodée en 3 modalités : 1-Femme ayant 1 enfant ; 2- femmes de 2 à 5 enfants ; 3- femmes ayant au moins 6 enfants.

Le type d'union (mariée, vivant avec leur partenaire)

Le type d'union des conjoints peut avoir une influence sur les violences conjugales. Deux modalités sont construites pour cette variable : les couples dans lesquels les conjoints sont mariés et ceux dans lesquels les conjoints vivent en concubinage.

Consommation de l'alcool des conjoints (hommes et femmes)

Cette variable permet d'analyser l'influence de la consommation de l'alcool sur la survenue de la violence dans les couples. Pour ce faire, trois modalités sont prévues : « Ne boit pas » pour les conjoints qui n'en consomment pas, « Consommation modérée » pour ceux qui consomment entre 1 et 6 verres d'alcool par jour de consommation et « Consommation élevée » pour ceux qui consomment au moins 7 verres d'alcool par jour de consommation.

Perception de la violence conjugale (hommes femmes)

Tout comme la variable dépendante, la variable perception de la violence conjugale est une variable composite construite à travers cinq questions posées aux femmes de 15 à 49 ans relatives à la justification de la violence physique à l'encontre de la femme. Lorsqu'une femme répond par « oui » à au moins une de ces questions, alors elle est considérée comme ayant une opinion favorable à la violence conjugale physique. Par contre si la réponse à toutes les questions est « non », son opinion est défavorable à la violence conjugale physique.

3.5. Evaluation de la qualité des données

3.5.1. Evaluation des taux de non réponse

Les données collectées lors d'une enquête sont susceptibles de comporter des erreurs. Ainsi, dans cette section nous examinerons variable par variable les taux de non-réponses. Les taux de non-réponse représentent le pourcentage des personnes n'ayant pas répondu à des questions auxquelles elles étaient censées répondre. Les non-réponses sont susceptibles d'introduire des biais dans l'analyse des données. Notons qu'en général, les données sont jugées satisfaisantes lorsque les taux de non-réponse sont en deçà de 10%. Ainsi en observant le *tableau 3.3, l'*on remarque que le taux de non réponse de chacune des variables mobilisées dans l'étude est inférieur à 5%. En conséquence, les données sont bonnes de qualité.

Tableau 3. 3 : Evaluation de la qualité des données

Variables	Réponses valides	Valeurs manquantes	Taux de non-réponse
Perception de la Violence conjugale de la conjointe	2930	0	0,00%
Perception de la Violence conjugale du conjoint	2930	0	0,00%
Ethnie de la conjointe	2930	0	0,00%
Ethnie du conjoint	2929	1	0,02%
Religion de la conjointe	2930	0	0,00%
Religion du conjoint	2930	0	0,28%
Niveau de vie	2930	0	0,00%
L'âge de la femme	2930	0	0,00%
Age du mari	2930	0	0,00%
Écart d'âge	2930	0	0,00%
Exposition à la radio	2930	0	0,11%
Exposition à la télévision	2930	0	0,00%
Fréquence des journaux	2930	0	0,00%
Utilisation de l'internet	2930	0	0,00%
Niveau d'instruction de la conjointe	2930	0	0,00%
Niveau d'instruction du conjoint	2930	0	0,00%
Occupation de la conjointe	2919	11	0,36%
Occupation du conjoint	2921	9	0,28%
Parité atteinte	2930	0	0,00%
Consommation de l'alcool	2930	0	0,00%
Région de résidence	2930	0	0,00%
Région de résidence	2930	0	0,00%
Type d'union	2930	0	0,00%
Consommation de l'alcool	2930	0	0,00%

3.6. Méthodes d'analyse

3.6.1. Analyse descriptive

L'analyse bivariée vise à vérifier ou à tester l'association de la variable dépendante (constituée de deux modalités) et chacune des variables indépendantes ou explicatives. La statistique de Khi-deux à cet effet au seuil de 5% permet de vérifier l'hypothèse d'indépendance entre deux variables qualitatives.

3.6.2. Analyse factorielle des correspondances multiples

L'analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM) est une technique d'analyse qui nous permettra de dresser le profil des victimes de violences conjugales. En effet c'est une technique qui permet une vue globale (dans l'espace, dans le plan factoriel) des variables de base en mettant en évidence les liaisons, ressemblances ou différences ; elle permet ainsi de décrire la structure latente entre toutes les variables qualitatives. Cela, parce que cette méthode présente l'avantage de voir simultanément la relation entre les variables qu'on étudie tout en laissant voir l'association entre les variables explicatives et la variable expliquée, mais aussi entre les variables explicatives.

3.6.3. Analyse explicative multivariée

La régression logistique binomiale s'utilise lorsque la variable dépendante est qualitative et dichotomique. L'avantage de cette méthode est qu'elle permet de quantifier l'effet des variables indépendantes sur la variable dépendante, tout en tenant compte des autres variables introduites dans le modèle.

4. ANALYSE DES RESULTATS

4.1. Analyse descriptive

La religion de la femme et la violence conjugale sont significativement associées au seuil de 1%. En considérant les sous-composantes « violence physique » et « violence émotionnelle », l'association reste significative. La violence sexuelle quant à elle n'est pas influencée par la religion pratiquée par la conjointe. En examinant le tableau 4.1, on constate que la proportion de violences conjugales est plus élevée dans les couples où les conjointes pratiquent autres religions que celles dites révélées (38%) et quasiment égale quand la conjointe est de religion musulmane ou chrétienne (28%). Cette même tendance est observée lorsque nous considérons les violences conjugales prises spécifiquement (physique, émotionnelle). Tout comme la violence conjugale globale, c'est dans les couples où les conjointes pratiquent une religion autres que musulmane et chrétienne que les violences conjugales spécifiques sont plus élevées.

Tableau 4. 1: Proportion des violences conjugales selon la religion de la conjointe

Religion de la		Type de violences			
conjointe	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles	
Musulmans	28	13	25	4	
Chrétiens	28	15	25	3	
Autres religions	38	27	34	3	
Ensemble	28	14	25	3	
Test du chi2	Pearson Chi2 = 15,81 Prob = 0,0004	Pearson Chi2 = 36,46 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 13,77 Prob = 0,0010	Pearson Chi2 = 0,96 Prob = 0,6188	

L'influence de la religion des conjoints sur la survenue de la violence conjugale obéit à la même logique que celle des conjointes. En effet, la religion du conjoint et la violence conjugale sont significativement associées au seuil de 1% quel que soit le type de violence considéré, à l'exception de la violence sexuelle. En examinant le tableau 4. 2, il ressort que la prévalence de la violence conjugale globale est plus élevée lorsque le conjoint pratique autres religions (38%) que celles dites révélées. La plus faible prévalence s'observe quand le conjoint est musulman (27%). Cette tendance reste valable quel que soit le type spécifique de violence conjugale considéré, excepté les violences sexuelles dont le test d'association du chi2 n'est pas significatif.

Tableau 4. 2: Proportion des violences conjugales selon la religion du conjoint

		Type de violences				
Religion du conjoint	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles		
Musulmans	27	13	25	4		
Chrétiens	28	14	25	2		
Autres religion	38	24	34	4		
Ensemble	28	14	25	3		
Test du chi2	Pearson Chi2 = 24,60 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 39,21 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 18,13 Prob = 0,0001	Pearson Chi2 = 1,57 Prob = 0,4567		

Contrairement à la religion, il n'y pas de liaison entre les types de violences conjugales et le niveau d'instruction de la femme, à l'exception de la violence conjugale d'ordre physique où il apparaît une corrélation au seuil de 5%. Ainsi comme l'indique le tableau 4. 3, la variation de la prévalence de la violence conjugale physique est plus élevée quand la conjointe à un niveau d'instruction primaire (17%) et moins élevée quand elle a un niveau d'instruction secondaire ou plus (10%), elle est de 14% quand la conjointe est sans niveau d'instruction.

Tableau 4. 3: Proportion des violences conjugales selon le niveau d'instruction de la conjointe

	Type de violences			
Niveau d'instruction de la conjointe	Conjugale globale	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles
Aucun	29	14	26	3
Primaire	29	17	26	5
Secondaire et plus	24	10	21	3
Ensemble	28	14	25	3
Test du chi2	Pearson Chi2 = 2,66 Prob = 0,2641	Pearson Chi2 = 7,89 Prob = 0,0194	Pearson Chi2 = 4,48 Prob = 0,1063	Pearson Chi2 = 2,72 Prob = 0,2564

Il existe un lien entre la violence globale et le niveau d'instruction du conjoint au seuil de 5%, excepté les violences sexuelles où, il n'y a pas de liaison avec le niveau d'instruction du conjoint (tableau 4.4). Tout comme dans l'analyse de l'effet du niveau d'instruction de la femme sur la violence, il apparaît que quel que soit le type de violence considéré, les couples dans lesquels les conjoints sont de niveau primaire sont plus susceptibles de connaître des violences conjugales que les autres, exceptées les violences physiques où les proportions les plus élevées sont observées lorsque le conjoint est sans niveau d'instruction et ceux du niveau d'instruction primaire. Les plus faibles prévalences s'enregistrent dans les couples où la conjointe est de niveau secondaire.

Tableau 4. 4: Proportion des violences conjugales selon le niveau d'instruction du conjoint

Niveau d'instruction du	Type de violences (%)				
conjoint	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles	
Aucun	29	15	27	3	
Primaire	31	13	27	4	
Secondaire et plus	21	9	17	1	
Ensemble	28	14	25	3	
Test du chi2	Pearson Chi2 = 8,70 Prob = 0,0129	Pearson Chi2 = 7,35 Prob = 0,0253	Pearson Chi2 = 9,09 Prob = 0,0106	Pearson Chi2 = 3,92 Prob = 0,1405	

L'occupation de la conjointe est significativement associée pour tous les types de violences conjugales (tableau 4. 5). Cette association est significative au seuil de 1% pour la violence conjugale globale, physiques et émotionnelles. Quant à la violence conjugale d'ordre sexuel, la significativité de l'association avec l'occupation est constatée au seuil de 5%. En considérant la violence conjugale globale, sa prévalence est de 30% quand la conjointe travaille dans le commerce et 32% dans l'agriculture, 33% lorsqu'elle travaille dans l'artisanat et 29% lorsque les conjointes sont dans d'autres occupations. Contre toute attente, la prévalence de la violence conjugale, qu'elle soit globale, physique, émotionnelle ou sexuelle, est moins élevée lorsque la conjointe ne travaille pas.

L'on constate également que ce sont les couples dans lesquels la conjointe exerce une activité libérale (artisanat, commerce, agriculture) que la prévalence est plus élevée.

Tableau 4. 5: Proportion des violences conjugales selon l'occupation de la conjointe

Occupation do		Type de violences				
Occupation de la conjointe	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles		
Ne travaille pas	22	10	20	2		
Commerce	30	14	27	4		
Agriculture	32	18	29	4		
Services	27	11	24	2		
Artisanat	33	17	30	4		
Autres	29	11	29	5		
Ensemble	28	14	25	3		
Test du chi2	Pearson Chi2 = 20,73 Prob = 0,0009	Pearson Chi2 = 25,82 Prob = 0,0001	Pearson Chi2 = 22,00 Prob = 0,0005	Pearson Chi2 = 12,15 Prob = 0,0327		

A l'instar de l'occupation de la conjointe, celle du conjoint et le statut d'occupation de la conjointe sont significativement associés pour tous les types de violences conjugales à l'exception de la violence sexuelle (tableau 4.6). Ainsi, la proportion de la violence conjugale varie selon le statut d'occupation. La prévalence de la violence conjugale globale est plus élevée quand le conjoint est agriculteur (32%) et artisans (29%). Cette même tendance s'observe quand nous analysons spécifiquement les violences conjugales (physiques, émotionnelles et sexuelles). Les prévalences observées sont plus faibles quand les conjoints ne travaillent pas, excepté les cas de violences physiques où les faibles proportions sont observées lorsque le conjoint exerce autres activités.

Tableau 4. 6: Proportion des violences conjugales selon l'occupation du conjoint

Occupation du		Type de v	iolences	
conjoint	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles
Ne travaille pas	20	10	17	2
Commerce	27	12	24	4
Agriculture	32	16	29	4
Services	21	11	18	1
Artisanat	29	15	25	4
Autres	17	9	14	7
Ensemble	28	14	25	3
Test du chi2	Pearson Chi2 = 25,66 Prob = 0,0001	Pearson Chi2 = 15,20 Prob = 0,0095	Pearson Chi2 = 30,72 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 4,79 Prob = 0,4414

L'appartenance ethnique de la conjointe est significativement associée à la violence conjugale au seuil de 1%, excepté la violence sexuelle où le seuil est de 5%. La prévalence de la violence conjugale globale est plus élevée lorsque la conjointe est d'ethnie Gurunsi (48%) et Bobo/Dioula (39%). Les plus faibles prévalences de la violence globale sont constatées lorsqu'elles sont d'ethnie Gourmantché (14%) et Peul/Fulfuldé (16%).

Ce constat est presque similaire lorsqu'il s'agit des violences physiques et émotionnelles. Dans le cas de la violence conjugale physique et celle émotionnelle, les couples les plus prédisposés sont ceux où la conjointe est Gurunsi (respectivement 27% et 47%). A l'opposé, la violence émotionnelle est plus faible lorsque la conjointe est d'ethnie Gourmantché (12%) et celle de la violence physique est plus faible lorsque la conjointe est Peul/Fulfuldé (4%). S'agissant des violences sexuelles, c'est lorsque la conjointe est d'ethnie bissa que la prévalence est la plus élevée (8%) dans le couple Par contre cette prévalence de la violence conjugale de type sexuel est moindre quand elles sont d'ethnie senoufo et Peul ou Fulfuldé (1%). (Tableau 4.7).

Tableau 4. 7: Proportion des violences conjugales selon l'ethnie de la conjointe

	•		•		
Ethnie de la		Type de violences			
conjointe	Conjugales globales	Physiques	Emotionnelles	Sexuelles	
Bobo/dioula	39	19	34	3	
Senoufo	37	26	23	1	
Lobi/dagara	33	23	29	2	
Peul/Fulfuldé	16	4	15	1	
Gourmantché	14	11	12	2	
Gurunsi	48	27	47	4	
Mossi	26	12	24	4	
Bissa	36	15	34	8	
Autres ethnie	34	18	30	3	
Ensemble	28	14	25	3	
Test du chi2	Pearson Chi2 = 58,13 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 50,76 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 56,75 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 16,05 Prob = 0,0416	

L'analyse de l'influence de l'ethnie du conjoint sur la violence conjugale donne des résultats quasi identiques à celle de l'ethnie de la conjointe. Cette variable est significativement associée à la violence conjugale au seuil de 1%, excepté la violence sexuelle. La prévalence de la violence conjugale globale est plus élevée lorsque le conjoint est d'ethnie Gurunsi (48%) et Bobo/Dioula (39%) que lorsqu'il est d'ethnie Peul/Fulfuldé/Bella/touareg (18%) et Gourmantché (12%). Ce constat reste valable pour les violences de type physique et émotionnel. (Tableau 4.8).

Tableau 4. 8: Proportion des violences conjugales selon l'ethnie du conjoint

		Type de violences			
Ethnie de la conjoint	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles	
Bobo/dioula	39	16	34	4	
Senoufo	35	26	19	2	
Lobi/dagara	39	25	35	3	
Peul/Fulfuldé	18	5	17	1	
Gourmantché	12	10	11	3	
Gurunsi	48	29	45	5	
Mossi	27	13	25	4	
Bissa	37	12	35	7	
Autres ethnie	29	16	25	3	
Ensemble	28	14	25	3	
Test du chi2	Pearson Chi2 = 54,96 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 43,58 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 53,95 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 10,88 Prob = 0,2088	

L'âge de la conjointe est significativement associé à la violence conjugale (au seuil de 1%) excepté les violences sexuelles. Il ressort du tableau 4.9 que plus l'âge de la femme en union augmente plus la prévalence de violence est élevée dans le couple quel que soit la violence considérée. En effet, la proportion de violence conjugale est de 23% quand la conjointe a moins de 25 ans, cette proportion passe à 29% lorsque la conjointe est âgée entre 25 à 44 ans, puis 32% dans les couples où la conjointe a un âge compris entre 35-44 ans. Enfin, la violence conjugale est plus élevée lorsque la conjointe est âgée d'au moins 45 ans (29%). Cette tendance à la hausse de la violence selon l'âge s'observe pour toutes les violences prises spécifiquement, exceptée la violence sexuelle où il n'y a pas d'association.

Tableau 4. 9: Proportion des violences conjugales selon l'âge de la conjointe

Age de la		Type de violences			
conjointe	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles	
Moins de 25 ans	23	9	19	2	
25-34ans	29	14	26	3	
35-44ans	32	16	29	4	
45 ans et plus	29	20	27	3	
Ensemble	28	14	25	3	
Test du chi2	Pearson Chi2 = 20,12 Prob = 0,0002	Pearson Chi2 = 33,71 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 23,78 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 3,04 Prob = 0,3848	

Tout comme l'âge de la conjointe, celui du conjoint est également significativement associé à la violence conjugale globale au seuil de 5%. Toutefois il n'y a pas de lien entre l'âge du conjoint et les violences sexuelles. Il ressort du tableau 4.10 que plus l'âge du conjoint augmente plus il y a survenance de violence dans le couple. En effet, la prévalence de la violence conjugale est de 21% lorsque le conjoint a moins de 25 ans, cette proportion passe à 26% dans les couples où le conjoint

est âgé entre 25 à 34 ans, puis 29% quand le conjoint a un âge compris entre 35-44 ans. Cette tendance s'observe pour toutes les violences prises spécifiquement.

Tableau 4. 10: Proportion des violences conjugales selon l'âge du conjoint

		Type de violences			
Age du conjoint	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles	
Moins de 25 ans	21	9	19	3	
25-34ans	26	12	23	3	
35-44ans	29	13	25	3	
45 ans et plus	31	17	28	5	
Ensemble	28	14	25	3	
Test du chi2	Pearson Chi2 = 9,55 Prob = 0,0228	Pearson Chi2 = 19,21 Prob = 0,0002	Pearson Chi2 = 9,44 Prob = 0,0240	Pearson Chi2 = 5,94 Prob = 0,1145	

La consommation d'alcool par la conjointe et la survenue de la violence conjugale sont significativement associées au seuil de 1%, exceptée la violence conjugale de type sexuelle qui ne semble pas être associée à la consommation de l'alcool par la femme.

En examinant le tableau 4.11, on constate que la prévalence de la violence conjugale est plus élevée dans les couples où la conjointe consomme l'alcool que dans ceux où les conjointes n'en consomment pas. En effet la prévalence de la violence conjugale globale est de 27% lorsque la conjointe ne consomme pas l'alcool contre respectivement 36% et 39% quand elle en consomme modérément et de manière élevée. Cette tendance s'observe dans l'analyse des types spécifiques de violence conjugale.

Tableau 4. 11: Proportion des violences conjugales selon le niveau de consommation d'alcool de la conjointe

Consommation	Type de violences			
d'alcool de la conjointe	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles
Ne boit pas	27	12	24	3
Consommation modérée	36	21	32	4
Consommation élevée	39	30	36	0
Ensemble	28	14	25	3
Test du chi2	Pearson Chi2 = 31,86 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 56,30 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 23,19 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 1,93 Prob = 0,3806

La relation entre la consommation d'alcool par le conjoint et la violence conjugale est similaire à celle précédemment évoquée. En effet, la consommation d'alcool par le conjoint et la survenue de la violence conjugale sont significativement associés au seuil de 1%, excepté la violence sexuelle pour laquelle il ne semble y avoir de liaison significative. En examinant le tableau 4.12, on constate que la proportion de violences conjugales est plus élevée dans les couples où le conjoint consomme l'alcool que dans les couples où il n'en consomme pas. Ainsi, la prévalence de la violence conjugale est de 27% lorsque le conjoint ne consomme pas l'alcool contre respectivement 31% et 32% quand

il consomme modérément et de manière élevée l'alcool. Cette tendance est maintenue pour les violences physiques et émotionnelles.

Tableau 4. 12: Proportion des violences conjugales selon le degré de consommation d'alcool du conjoint

Consommation de	Type de violences			
l'alcool du conjoint	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles
Ne boit pas	27	12	24	3
Consommation modéré	31	17	28	3
Consommation élevée	32	20	29	6
Ensemble	28	14	25	3
Test du chi2	Pearson Chi2 = 14,49 Prob = 0,0007	Pearson Chi2 = 26,73 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 12,74 Prob = 0,0017	Pearson Chi2 = 1,78 Prob = 0,4105

La perception des violences conjugales par la conjointe est significativement associée aux violences conjugales globales ou physiques au seuil de 1%. Par contre il y n'a pas de liaison entre la perception des violences conjugales par la conjointe et la violence émotionnelle et sexuelle. La prévalence de la violence conjugale est nettement plus élevée dans les couples où les conjointes ont une opinion favorable des violences conjugales (32%) que lorsque la conjointe a une perception défavorable des violences conjugales (25%). Cette tendance s'observe lorsque nous considérons les violences conjugales physiques. (Tableau 4.13).

Tableau 4. 13: Proportion des violences conjugales selon la perception des VC de la conjointe

-				
Perception des	Type de violences			
violences de la conjointe	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles
Favorable	32	17	28	4
Défavorable	25	11	23	3
Ensemble	28	14	25	3
Test du chi2	Pearson Chi2 = 6,98 Prob = 0,0083	Pearson Chi2 = 21,18 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 3,66 Prob = 0,0559	Pearson Chi2 = 2,75 Prob = 0,0970

La perception des violences conjugales par le conjoint n'est pas significativement associée aux violences conjugales. (Tableau 4.14).

Tableau 4. 14: Proportion des violences conjugales selon la perception de VC par le conjoint

Perception des		Type de violences			
violences conjugales du conjoint	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles	
Favorable	31	16	27	5	
Défavorable	28	13	25	3	
Ensemble	28	14	25	3	
Test du chi2	Pearson Chi2 = 1,54 Prob = 0,2144	Pearson Chi2 = 2,88 Prob = 0,0899	Pearson Chi2 = 0,18 Prob = 0,6750	Pearson Chi2 = 1,30 Prob = 0,2548	

Les résultats du test du Chi2 montre qu'il n'y a pas de lien fonctionnel entre l'exposition aux médias de la conjointe et la survenue de la violence conjugale et ce quel que soit le type de violence conjugale. (Tableau 4.15).

Tableau 4. 15: Proportion des violences conjugales selon l'exposition aux médias de la conjointe

Exposition	Type de violences			
au médias	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles
Oui	28	13	25	4
Non	28	14	26	3
Ensemble	28	14	25	3
Test du chi2	Pearson Chi2 = 2,12 Prob = 0,1454	Pearson Chi2 = 0,41 Prob = 0,5223	Pearson Chi2 = 1,10 Prob = 0,2952	Pearson Chi2 = 2,93 Prob = 0,0871

Le niveau de vie du ménage est aussi lié significativement à la violence conjugale globale et à la violence conjugale physique au seuil de 5%. Il ressort du tableau 4.9 que les violences conjugales globales sont plus élevées dans les ménages de niveau de vie moyen et riche avec des prévalences respectives de 33% et 32%. Par contre la prévalence est relativement faible dans les ménages très pauvres et très riches avec respectivement 26% et 23%. Dans les ménages de niveau de vie pauvre où la proportion de violence conjugale est de 27% il y a survenue des violences conjugales. Par contre les violences physiques sont plus observées dans les ménages pauvres (17%) et relativement plus faibles dans les ménages très riches (9%) (tableau 4.16).

Tableau 4. 16: Proportion des violences conjugales selon le niveau de vie du ménage

Niveau de vie du	Type de violences			
ménage	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles
Très pauvre	26	13	24	4
Pauvre	27	16	24	4
Moyen	33	17	28	4
Riche	32	15	29	4
Très riche	23	9	21	2
Ensemble	28	14	25	3
Test du chi2	Pearson Chi2 = 10,08 Prob = 0,0392	Pearson Chi2 = 10,74 Prob = 0,0297	Pearson Chi2 = 6,58 Prob = 0,1598	Pearson Chi2 = 3,76 Prob = 0,4389

Le type d'union influence significativement la violence conjugale globale au seuil de 5%. En effet dans les couples mariés, la violence conjugale survient dans 3 ménages sur 10 (30%). Cette prévalence est plus élevée comparativement à celle dans les couples dont l'union n'a pas encore été célébrée (23%) (tableau 4.17).

Tableau 4. 17: Proportion des violences conjugales selon le type d'union

	Type de violences			
Type d'union	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles
Mariées	30	14	27	3
Vivant avec un partenaire	23	13	20	3
Ensemble	28	14	25	3
Test du chi2	Pearson Chi2 = 5,62 Prob = 0,0178	Pearson Chi2 = 0,55 Prob = 0,4579	Pearson Chi2 = 6,58 Prob = 0,1598	Pearson Chi2 = 0,20 Prob = 0,6579

Le milieu de résidence influence significativement la survenue des violences conjugales. En examinant le tableau 4.18, on constate que la violence conjugale, quel que soit le type, est plus prégnante en milieu rural qu'en milieu urbain.

Tableau 4. 18: Proportion des violences conjugales selon le milieu de résidence

Milieu de	Type de violences			
résidence	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles
Urbain	22	11	21	2
Rural	30	15	27	4
Ensemble	28	14	25	3
Test du chi2	Pearson Chi2 = 6,99 Prob = 0,0082	Pearson Chi2 = 4,29 Prob = 0,0384	Pearson Chi2 = 3,95 Prob = 0,0469	Pearson Chi2 = 7,42 Prob = 0,0064

La région de résidence est un facteur de différenciation important de la violence conjugale au seuil de 1% et cela quel que soit le type de violence considéré. A cet effet, la proportion des ménages où

subsiste la violence conjugale globale est nettement plus élevée dans la région du Centre Ouest (47 %), du Plateau Central (42%) et Centre Est (43%) que dans les régions du Sahel (15%) et du Nord (9%).

Pour ce qui concerne la violence conjugale physique, les plus fortes prévalences s'enregistrent au Sud-Ouest (25%) et au Centre-Ouest (22%) et les plus faibles prévalences au Sahel et au Nord (4%) et au Centre-Nord (7%). La violence émotionnelle quant à elle est plus fréquente au Centre-Ouest (46%), au Centre-Est (41%) et au Plateau Central (40%) et les plus faibles prévalences sont détenues par le Centre-Nord et l'Est (11%), le Nord (9%).

L'analyse de la violence sexuelle montre qu'elle est la moins fréquente pour tout type de violence. Sa plus forte prévalence est de 12% et s'enregistre dans la région du Centre Sud tandis que les régions les moins concernées sont la Boucle du Mouhoun, le Centre-Sud et le Sahel avec une prévalence de 1% chacune (Tableau 4.19).

Tableau 4. 19: Proportion des violences conjugales selon la région de résidence

Région de		Type de violences				
résidence	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles		
Boucle du Mouhoun	21	12	18	1		
Cascades	34	16	27	3		
Centre	23	11	20	4		
Centre est	43	16	41	4		
Centre nord	13	7	11	2		
Centre ouest	47	22	46	3		
Centre sud	35	15	30	12		
Est	14	11	11	3		
Hauts-bassins	36	20	29	4		
Nord	9	4	9	3		
Plateau central	42	19	40	2		
Sahel	15	4	14	1		
Sud-ouest	39	25	34	2		
Ensemble	28	14	25	3		
Test du chi2	Pearson Chi2 = 173,04 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 70,96 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 172,54 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 42,56 Prob = 0,0000		

L'écart d'âge entre conjoints n'est pas significativement associé à la violence conjugale. (Tableau 4.20).

Tableau 4. 20: Proportion des violences conjugales selon l'écart d'âge

Écart d'âge	Type de violences							
Lcan d age	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles				
Au moins -1ans	32	12	27	3				
Pus 0-4ans	30	16	27	3				
Plus 5-9ans	28	14	25	3				
10ans ou +	28	12	25	4				
Ensemble	28	14	25	3				
Test du chi2	Pearson Chi2 = 0,63 Prob = 0,8900	Pearson Chi2 = 3,74 Prob = 0,2907	Pearson Chi2 = 0,54 Prob = 0,9092	Pearson Chi2 = 0,65 Prob = 0,8841				

La parité atteinte est significativement associée à la survenue de la violence conjugale globale, physique et émotionnelle au seuil de 1%. L'analyse du tableau 4.21 fait ressortir que, généralement plus le nombre d'enfants augmente, plus la prévalence de la violence conjugale globale est davantage élevée. En effet, dans les couples sans enfant la prévalence de violence conjugale est de 12% contre 29% au moins dans les couples ayant au moins 3 enfants. Cette constatation est valable pour les violences physique et émotionnelle.

Tableau 4. 21: Proportion des violences conjugales selon la parité atteinte

	Type de violences						
Parité atteinte	Conjugales globales	Physiques	Émotionnelles	Sexuelles			
0 enfant	12	4	11	0			
1 à 2 enfants	25	9	23	3			
3 à 5 enfants	29	15	25	3			
6 à 9 enfants	32	18	28	3			
10 enfants et plus	31	16	29	4			
Ensemble	28	14	25	3			
Test du chi2	Pearson Chi2 = 20,37 Prob = 0,0004	Pearson Chi2 = 32,41 Prob = 0,0000	Pearson Chi2 = 14,87 Prob = 0,0050	Pearson Chi2 = 7,09 Prob = 0,1310			

4.2. Analyse factorielle des correspondances multiples

4.2.1. Détermination des axes factoriels

Découlant de l'histogramme des valeurs propres, deux axes factoriels seront retenus. Ainsi au regard de l'histogramme, le premier axe totalise une contribution de 6.31%, le deuxième quant à lui totalise 5.38%, soit un total de 11,69% de l'inertie totale expliquée par l'ensemble de ces axes (Annexe 2).

Premier axe factoriel

Au regard du premier axe factoriel (Annexe 3) on perçoit deux groupes distincts. Le premier groupe laisse apparaître les conjoints résidant dans la région du centre, surtout en milieu urbain, vivant dans des ménages riches, d'ethnie Mossi, de niveau d'instruction secondaire ou plus, exerçant dans le commerce ou dans les services et ayant au plus 2 enfants. L'autre groupe est constitué de conjoints sans niveau d'instruction résidents dans les régions de l'Est et du Sud-Ouest généralement dans le milieu rural et dans des ménages pauvres, d'ethnie Gourmantché et de profession agriculteurs. Ce groupe est le moins exposé aux médias.

Deuxième factoriel

A l'instar du premier, l'axe 2 met en évidence deux groupes. L'un renferme les conjoints qui consomment l'alcool (modérément ou de façon dite élevée), de religion non musulmane et d'ethnie lobi ou dagara.

L'autre groupe du deuxième axe factoriel est celui des conjoints résidant dans la région du Sahel et d'ethnie peuls, de religion musulmane et ne consommant pas l'alcool. (Annexe 3).

4.2.2. Caractérisation des groupes cibles

Deux groupes cibles se dégagent de l'analyse factorielle : un premier groupe où subsistent des violences conjugales et le second dans lequel la violence conjugale est moindre.

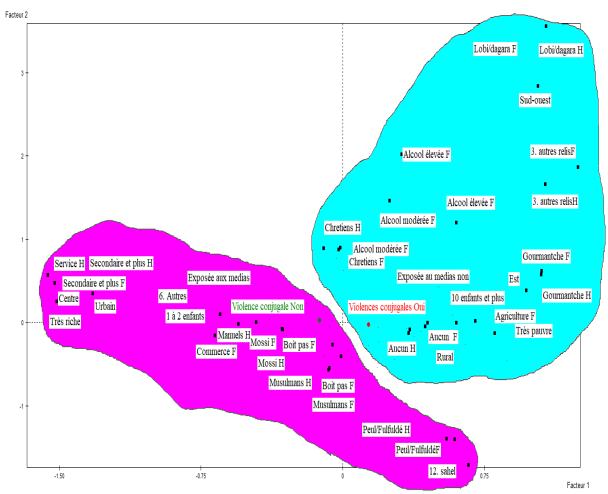
Première catégorie : couples les plus à risque de violence

Le premier plan factoriel délimité par les deux premiers axes factoriels caractérisé par la figure de couleur rose (*Graphique 4.1*) regroupe les couples à plus forte prévalence de violences conjugales. Ces couples sont caractérisés par des conjoints d'ethnies Gourmantché, Lobi ou dagara, de religion autre que musulmane, vivant généralement en milieu rural, dans les régions de l'Est et du Sudouest. Par ailleurs, les conjoints dans cette catégorie sont de grands consommateurs d'alcool ne travaillent pas, sont dans des ménages pauvres et ont une parité atteinte élevée (au moins 10 enfants).

Deuxième catégorie : couples les moins à risque de violence

Le second plan factoriel mis en évidence au contour bleu (*graphique 4.1*) regroupe les couples dans lequel il y a moins de survenue de violence conjugale. Ces couples, généralement musulmans et d'ethnie mossi et peul/ Fulfuldé, se caractérisent par le niveau d'instruction élevé des conjoints (secondaire ou plus), la consommation modérée de l'alcool, la parité atteinte relativement faible (au plus 2 enfants). Ces couples résident dans les régions du centre et du Sahel, précisément en milieu urbain et dans des ménages riches.

Graphique 4. 1: Caractérisation des couples victime de violences conjugales



Il ressort de l'analyse du graphique 4.2 que le profil des couples victimes de violences physiques, émotionnelles et sexuelles est similaire à celui des violences conjugales prises de façon globale.

Facteur 2 Lobi/dagara H Lobi/dagara F Sud-ouest Alcool élevée F Autres reli F Alcool modérée F Autres reli H Alcool élevée F Chretiens H Chretiens F Alcool modérée F Gourmantche H Service H V C emotionnelle OUI Exposée aux medias Secondaire et plus H V C physique OUI Gourmantche F V C emotionnelle NON Secondaire et plus F 1 à 2 enfants Centre V C sexuelle OUI Exposée au medias non Très riche V C physique NON 10 enfants et plus Commerce F Manuels H Mossi H Très pauvre V C sexuelle NON Mossi F Aucun H 4. 6 Ã 9 enfants Musulmans H Boit pas F Boit pas F Agriculture F Peul/Fulfuldé H Musulmans F Peul/FulfuldéF Sahel

Graphique 4. 2: Caractérisation des couples par type de violence

4.3. Analyse explicative

4.3.1. Présentation du modèle

Afin de mettre en exergue les facteurs explicatifs des violences conjugales, la régression logistique binaire sera utilisée, cela au regard des modalités de notre variable dépendante (deux modalités). Les effets nets qui en résultent permettront d'identifier les déterminants associés au phénomène étudié.

Facteur 1

4.3.2. Test du modèle

Test de multi colinéarité

Deux méthodes ont été utilisées pour le test de multi colinéarité :

✓ Le test de multi colinéarité a été effectué par la méthode de la « variance Inflation factor» (VIF). On remarque en observant l'annexe 4 que la valeur des VIF de chaque variable explicative considérée est inférieure à 10. De plus le minimum de cette valeur est de 1,04 et le maximum est de 1,93. Quant à la moyenne des VIF, elle est de 1,37 donc inférieure à 2. Toutefois, notons qu'en introduisant toutes les variables, la moyenne du VIF était élevée (1,87) par conséquence les variables telles que l'ethnie du conjoint, sa religion, n'ont pas été pris en compte dans la régression logistique en vue de pallier au problème de multi colinéarité car les différents VIF ont montré que ces variables étaient respectivement corrélées à l'ethnie et à la religion de la conjointe (confère annexe 4).

- ✓ Par ailleurs la syntaxe « cor » sur stata a été utilisée, les résultats similaires à la méthode de la VIF ont été obtenus (annexe 5).
 - Test du pouvoir discriminant

Pour tester le pouvoir discriminant du modèle, il a été fait recours à la représentation graphique de la courbe ROC (Receiver Operating Characteristic). Le pouvoir discriminatoire est d'autant meilleur quand il tend vers 1. Les courbes ROC (Graphique 4.3) montrent que les modèles de l'étude ont un pouvoir discriminatoire relativement acceptable (aire> 0,7). Ce résultat indique qu'il existe d'autres variables explicatives de la violence conjugale non prise en compte dans le modèle (annexe 6).

4.3.3. Présentation des résultats

Après examen du modèle saturé issu de l'analyse multivariée, un certain nombre de déterminants de la violence conjugale prise de façon globale ont été identifiés. Ce sont : le milieu de résidence, la région de résidence, le statut de l'union, la parité atteinte, la religion de la conjointe, l'ethnie de la conjointe, l'occupation de la conjointe, la consommation d'alcool par la conjointe, la perception de la violence conjugale de la conjointe, le niveau d'instruction du conjoint (tableau 4. 22). Mais en analysant de façon spécifique les différents types de violence (physique, émotionnelle et sexuelle), il apparaît des déterminants communs et d'autres bien spécifiques à chaque type.

4.3.4. Caractéristiques des couples selon les variables d'intérêt :

Le milieu de résidence

L'examen du modèle saturé révèle que le milieu de résidence influence la survenue de la violence conjugale dans le couple. A cet effet les couples qui résident en milieu urbain ont moins de risque de vivre la violence conjugale, qu'elle soit globale, émotionnelle ou sexuelle que ceux vivant en milieu rural. Par contre, la violence conjugale d'ordre physique n'est pas influencée par le milieu de résidence.

En analysant la violence conjugale de façon globale, il apparaît que les couples qui résident en milieu urbain ont 37% moins de risque de vivre la violence conjugale, comparativement à ceux du milieu rural.

Ce constat est presque similaire quand nous analysons le modèle saturé des violences émotionnelle et sexuelle. A cet effet, les couples résidant en milieu urbain ont 28% moins de risque de vivre la violence conjugale de type émotionnel que ceux vivant en milieu rural. S'agissant des violences sexuelles les couples résidant en milieu urbain ont 62% moins de risque de vivre la violence conjugale sexuelle que ceux vivant en milieu rural.

Les violences conjugales sont donc davantage vécues en milieu rural qu'en milieu urbain (Tableau 4. 22).

La région de résidence

Il découle des résultats de l'analyse que la région de résidence détermine la survenue de la violence au sein des couples et ce quel que soit le type de violence. En d'autres termes, les régions ont une influence différenciée sur les comportements et attitudes des conjoints de sorte à favoriser ou non de la violence conjugale.

Ainsi, les couples résidant dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Nord, et du Nord au moment de l'enquête ont respectivement 48%, 64% et 76% moins de risque qu'il y ait survenue de violence conjugale dans leur couple que ceux vivant dans la région du centre. Par contre les couples les plus à risque de connaître la violence conjugale résident dans les régions du Centre-Est, du Centre-Ouest, et du Plateau Central. Ces couples ont respectivement 1,75 ; 2,30 ; 1,67 fois plus de risque qu'il y ait survenue de violence en leur sein par rapport au couple résidant dans la région du Centre.

S'agissant de la violence conjugale physique, les couples résidant dans les régions du Nord et du Centre Nord sont les moins exposés au risque de ce type de violence conjugale. En effet, ils ont respectivement 80% et 63% moins de risque qu'il y ait survenue de violence conjugale physique que ceux vivant dans la région du centre. Les couples vivant dans les autres régions ont tous le même risque que ceux du Centre.

En ce qui concerne les violences émotionnelles, les couples résidant dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre Nord et du Nord ont respectivement 40%, 60% et 70% moins de risque de subir les violences conjugales émotionnelle que ceux résidant dans la région du centre. Par contre celles résidant dans les régions du Centre-Est, du Centre-Ouest et du Plateau Central sont les plus à risque. En effet, ils ont respectivement 2,19 ; 2,82 ; 2,12 fois plus de risque de vivre les violences conjugales émotionnelles par rapport au couple résidant dans la région du Centre.

Enfin, quant aux violences sexuelles, les couples résidant dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Ouest, du Nord et du Plateau Central ont respectivement 24%, 77%, 82%, 73%, 81% et 85% moins de risque de subir les violences conjugales sexuelles que ceux résidant dans la région du centre. Les couples des sept autres régions ont le même niveau de risque que ceux du Centre.

Le niveau de vie du ménage

L'examen du modèle saturé révèle que le niveau de vie du ménage détermine uniquement la survenue de la violence conjugale de type sexuel. En effet, les couples ayant quintile de bien riche et très riche ont 56% et 72% moins de risque qu'il y ait survenue de violences sexuelles dans le couple que ceux vivant dans des ménages ayant un niveau de vie moyen. Par contre les couples des ménages très pauvres sont les plus susceptibles d'expérimenter ce type de violence conjugale. Il y a en effet 2,10 fois plus de risque de survenue de la violence sexuelle de ces couples que ceux des ménages ayant un niveau de vie moyen.

Le type d'union

Le modèle d'analyse fait ressortir que le type d'union est un déterminant de la survenue de la violence conjugale de façon globale. Il survient moins de violence dans les couples où les conjoints ne sont pas mariés (vivant ensemble) que ceux mariés. En effet les couples où les conjoints vivent ensemble sans être mariés ont 25% moins de risque de vivre les violences que ceux mariés.

Ce même constat apparaît lorsque nous analysons les violences émotionnelles. En effet, dans les couples où les conjoints vivent ensemble sans être mariés les conjointes ont 27% moins de risque de vivre la violence émotionnelle que ceux mariés. (Tableau 4.22).

La parité atteinte

Le nombre d'enfant nés vivant par femme est un facteur explicatif des violences conjugales. En effet comme il ressort du modèle saturé (tableau 4.22), les couples sans enfant ont 57% moins de risque de survenue de la violence conjugale par rapport aux couples ayant 3 à 5 enfants.

En ce qui concerne la violence physique, les couples n'ayant pas d'enfant et ceux de 1 à 2 enfants ont respectivement 68% et 35% moins de risque de connaître la violence conjugale physique par rapport aux couples ayant 3 à 5 enfants.

Quant aux violences émotionnelles, les couples sans enfant ont 48% moins de risque de subir la violence émotionnelle comparativement aux couples ayant 3 à 5 enfants.

En somme, les couples dont les conjointes ont atteint une parité d'au moins 3 enfants sont les plus à risque de connaître la violence conjugale, qu'elle soit d'ordre globale, physique ou émotionnel.

La religion de la conjointe

L'appartenance à une religion donnée influence la survenue de la violence dans les couples. Le modèle saturé montre que quel que soit le type de violence considérée c'est dans les couples où la conjointe est de religion chrétienne qu'il survient moins de violence.

En effet lorsque la conjointe est de religion chrétienne, il y a 26% moins de risque qu'il y ait des épisodes de violence conjugale comparativement aux couples où la conjointe est d'obédience musulmane. S'agissant des violences physiques, il y a 30% moins de risque qu'il y ait des épisodes de violence physique comparativement aux couples où la conjointe est d'obédience musulmane. En ce qui concerne les violences conjugales émotionnelles lorsque la conjointe est de religion chrétienne, il ressort que le couple a 27% moins de subir les violences émotionnelles comparativement aux conjointes d'obédience musulmane. Quant aux violences sexuelles les couples dans lesquels les conjointes sont chrétiennes ont 64% moins de risque de vivre les violences sexuelles par rapport aux couples dont les conjointes sont de religion musulmane. Autrement dit, les couples les plus à risque face à la violence conjugale de quelque type que ce soit sont ceux dans lesquels les conjointes sont musulmanes ou pratiquant autres religions que chrétienne (Tableau 4. 22).

L'ethnie de la conjointe

L'ethnie de la conjointe est une variable qui influence la survenue des violences conjugale (tableau 4.23). Les résultats du modèle montrent que c'est dans uniquement les couples où les conjointes sont d'ethnie Peul/Fulfuldé que la violence conjugale globale survient le moins (41% moins de risque par rapport aux couples où la conjointe est d'ethnie mossi). Dans les couples où les conjointes sont bobo/dioula et autres ethnies, respectivement 1,75 et 1,53 fois de risque de survenue de violence conjugale comparativement aux couples dont les conjointes sont Mossi.

S'agissant des violences physiques c'est également dans couples où la conjointe est d'ethnie Peul/Fulfuldé que les violences physiques surviennent le moins (56% moins de risque par rapport aux couples où la conjointe est Mossi). Par contre dans les couples où les conjointes sont Senoufo, Gurunsi et autres ethnies, respectivement 2,1 et 1,9 et 1,64 fois de risque de survenue des violences physique par rapport aux couples dont les conjointes sont d'ethnie mossi.

En ce qui concerne les violences émotionnelles c'est uniquement les couples où les conjointes sont Peul/Fulfuldé que les violences conjugales émotionnelles surviennent le moins (41% moins de risque par rapport aux couples où la conjointe est Mossi). Par contre dans les couples où les conjointes sont bobo/ dioula et autres ethnies, le risque de vivre les violences émotionnelles est respectivement 1,66 fois et 1,39 fois plus élevé que ceux où les conjointes sont Mossi.

Enfin quant aux violences sexuelles les couples où les conjointes sont d'ethnie Peul/Fulfuldé ont 82% moins de risque de connaître des violences sexuelles par rapport aux couples où la conjointe est mossi. Par contre dans les couples où les conjointes sont Bissa il y a 3,19 fois de risque de survenue des violences sexuelles que ceux où les conjointes sont d'ethnie mossi.

En récapitulatif, les couples les plus à risque face à la violence conjugale de type global ou émotionnel sont ceux au sein desquels les conjointes sont bobo/dioula. La violence physique sévit quant à elle particulièrement dans les couples où les conjointes sont Senoufo, Gurunsi pendant que pour la violence sexuelle ce sont les couples où les conjointes sont Bissa.

L'occupation de la conjointe

Tout comme l'ethnie de la conjointe, son occupation est facteur de différenciation dans la survenue de la violence conjugale. En effet, des résultats de l'analyse, (tableau 4. 22), on retient que les couples dans lesquels la conjointe n'exercent aucune activité ont 36% moins de risque qu'il y ait survenue de violences physiques par rapport aux couples dans lesquels la conjointe exerce dans l'agriculture. En claire, la violence physique est plus susceptible de survenir dans les couples dans lesquels les conjointes exercent dans le domaine agricole.

Par contre s'agissant des violences émotionnelles, c'est dans les couples où les conjointes exercent dans l'artisanat et les autres domaines qu'il y a respectivement 1,47 et 2,2 fois plus de risque de survenue des violences émotionnelles par rapport aux couples dans lesquels, elles exercent dans le domaine agricole.

L'on retient que les couples dont les conjointes travaillent dans les secteurs agricoles et artisanaux connaissent plus la violence conjugale, respectivement de type physique et émotionnel que les autres couples.

L'occupation du conjoint

Tout comme l'occupation de la conjointe, celle du conjoint est l'un des facteurs de différenciation dans la survenue de la violence conjugale. Les couples dans lesquels les conjoints exercent dans l'artisanat ont 1,43 fois plus de risque de connaître la violence physique comparativement à ceux dans lesquels les conjoints exercent dans l'agriculture.

Quant aux couples dans lesquels le conjoint exerce dans les services, le risque de survenue d'épisodes de violences émotionnelles est 35% moindre par rapport aux couples dont les conjoints exercent dans l'agriculture (Tableau 4.22).

Niveau d'instruction de la conjointe

Le niveau d'instruction de la conjointe constitue également un facteur de la violence conjugale. Le modèle saturé révèle que dans les couples où la conjointe a un niveau d'instruction primaire, le risque de violence conjugale physique est paradoxalement plus élevé (1,49 fois plus important) que ceux dans lesquels les conjointes sont sans niveau d'instruction.

Il apparaît également que dans les ménages où la conjointe a un niveau d'instruction primaire, il y a 2,17 fois plus de risque de survenue des violences sexuelles comparativement aux couples dans lesquels les conjointes sont sans niveau d'instruction. (Tableau 4.22).

Pour résumer, les unions avec des conjointes de niveau d'instruction primaire sont plus exposés aux violences physiques et sexuelles par rapport aux autres modalités du niveau d'instruction.

Le niveau d'instruction du conjoint

A l'instar du niveau d'instruction de la conjointe, celui du conjoint est un facteur de différenciation des violences conjugales physiques. Les couples où le conjoint a un niveau primaire, le risque de violence conjugale est relativement faible, 31% moins de risque par rapport aux couples dont les conjoints sont sans niveau d'instruction.

Quant aux violences conjugales émotionnelles, c'est dans les couples où le conjoint a un niveau d'instruction secondaire ou plus que le risque de violence conjugale émotionnelle est relativement faible, 32% moins de risque par rapport à celles dont les conjoints sont sans niveau d'instruction. (Tableau 4.22).

La consommation d'alcool de la conjointe

La consommation de l'alcool par la conjointe est un déterminant de la survenue des violences conjugales. En effet, le modèle d'analyse montre que dans les couples dans lesquels la conjointe consomme l'alcool de manière modérée, les risques de violence conjugale de façon globale sont 1,42 fois plus élevés comparativement aux couples dans lesquels la conjointe ne consomme pas l'alcool.

La consommation de l'alcool par la conjointe est aussi un déterminant de la survenue des violences physiques et émotionnelles dans les couples. Les résultats du modèle d'analyse montrent que plus la conjointe consomme l'alcool plus le risque de violence physique augmente. En effet lorsque la conjointe consomme modérément l'alcool ou exagérément (consommation élevée d'alcool), les risques de violence physique sont respectivement 1,64 et 2,57 fois plus élevés comparativement aux couples dans lesquels la conjointe ne consomme pas l'alcool. S'agissant des violences émotionnelles c'est aussi dans les couples où la conjointe consomme modérément l'alcool qu'il y a plus de risque de survenue de violences (1,32 fois) par rapport aux couples dont les conjointes ne consomment pas l'alcool.

♣ Consommation de l'alcool du conjoint

La consommation de l'alcool par le conjoint est aussi un déterminant de la survenue des violences physiques et sexuelles dans les couples. En effet, lorsque le conjoint consomme modérément l'alcool, le risque de violence physique est multiplié par 1,37, comparativement aux couples dans lesquels le conjoint ne consomme pas l'alcool.

Par ailleurs, c'est aussi dans les couples où le conjoint consomme modérément ou exagérément l'alcool que les risques de violences sexuelles sont les plus élevés. En effet, ces risques sont respectivement 1,97 et 3,85 fois plus élevés comparativement aux couples dans lesquels le conjoint ne consomme pas l'alcool. (Tableau 4.22).

La perception de la violence conjugale par la conjointe

La perception de la violence des conjointes est également un facteur explicatif des violences dans les couples, qu'elles soient globales, physiques, émotionnelles ou sexuelles. En effet, les résultats du modèle fait ressortir que dans les couples où la conjointe à une perception favorable des violences conjugales, il y a 1,26 fois plus de risque qu'il survienne des violences d'ordre globales comparativement aux couples dont les conjointes ont des opinions hostiles face aux violences.

Cette perception favorable de la violence conjugale multiplie par 1,73 fois plus de risque de survenue des violences conjugales physiques comparativement aux couples dont les conjointes ont des opinions défavorables face aux violences exercées par les conjoints.

Par ailleurs, la justification de la violence conjugale masculine par les femmes multiplie les risques de survenue des violences émotionnelles et sexuelles respectivement par 1,22 fois et 1,46 fois par rapport aux couples dont les conjointes ont une perception défavorable des violences conjugales. (Tableau 4.22).

L'âge de la conjointe

L'âge de la conjointe est un déterminant uniquement dans la survenue des violences émotionnelles dans les couples. Lorsque la conjointe est jeune, le couple subi moins de violences émotionnelles. En effet les conjointes de moins de 25 ans ont 25% moins de risque de subir les violences émotionnelles que celles plus âgées (Tableau 4.22).

L'écart d'âge entre conjoints.

L'écart d'âge entre le conjoint et sa conjointe est un déterminant des violences physiques dans des couples. Les résultats de la régression font remarquer que dans les couples où le conjoint est plus âgé que la conjointe de seulement 0 à 4 ans ont plus de risque de survenue de la violence conjugale de type physique (1,42 fois plus de risque) comparativement aux couples dont l'écart d'âge est plus élevé. (Tableau 4.22).

Tableau 4. 22: effets nets du modèle de régression

Variables	Effets nets des variables explicatives						
explicatives	Violences conjugales	Violences physiques	Violences émotionnelles	Violences sexuelles			
Milieu de résidence	oonjaga.ee	pyo.quoo	01110110111101100	307.00.00			
Urbain	0,630***	0,939 ^{ns}	0,716**	0,383**			
Rural	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.			
Région de résidence							
Boucle du Mouhoun	0,523***	0,704 ^{ns}	0,599**	0,076***			
Cascades	0,863 ^{ns}	0,641 ^{ns}	0,934 ^{ns}	0,503 ^{ns}			
Centre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.			
Centre Est	1,752***	0,869 ^{ns}	2,191***	0,227***			
Centre nord	0,360***	0,366***	0,398***	0,184***			
Centre ouest	2,295***	1,414 ^{ns}	2,829***	0,274**			
Centre sud	1,450 ^{ns}	1,024 ^{ns}	1,503 ^{ns}	1,242 ^{ns}			
Est	0,538 ^{ns}	0,744 ^{ns}	0,500 ^{ns}	0,550 ^{ns}			
Hauts-Bassins	1,198 ^{ns}	1,167 ^{ns}	1,197 ^{ns}	0,734 ^{ns}			
Nord	0,239***	0,195***	0,306***	0,186***			
Plateau central	1,674**	1,107 ^{ns}	2,119***	0,154***			
Sahel	0,791 ^{ns}	0,632 ^{ns}	1,031 ^{ns}	0,279 ^{ns}			
Sud-ouest	1,246 ^{ns}	0,895 ^{ns}	1,337 ^{ns}	0,218 ^{ns}			
Niveau de vie	,	,	,	,			
Très pauvre	1,008 ^{ns}	1,071 ^{ns}	1,048 ^{ns}	2,106**			
Pauvre	0,895 ^{ns}	1,104 ^{ns}	0,889 ^{ns}	1,118 ^{ns}			
Moyen	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.			
Riche	1,069 ^{ns}	0,999 ^{ns}	1,151 ^{ns}	0,541*			
Très riche	1,041 ^{ns}	0,764 ^{ns}	1,256 ^{ns}	0,283**			
Statut d'union							
Mariés	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.			
Vivre avec un	0,754**	0,930 ^{ns}	0,730***	1,048 ^{ns}			
partenaire	0,754	0,930	0,730	1,040			
Parité atteinte							
0 enfant	0.433***	0.319**	0.513**				
1 à 2 enfants	0,960 ^{ns}	0,650**	1,121 ^{ns}	1,196 ^{ns}			
3 à 5 enfants	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.			
6 à 9 enfants	1,039 ^{ns}	1,136 ^{ns}	0,985 ^{ns}	0,916 ^{ns}			
10 enfants et plus	0,916 ^{ns}	0,877 ^{ns}	0,958 ^{ns}	1,305 ^{ns}			
Religion de la							
conjointe							
Musulmans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.			

Variables	Effets nets des variables explicatives						
explicatives	Violences conjugales	Violences physiques	Violences émotionnelles	Violences sexuelles			
Chrétiens	0,724**	0,688**	0,701**	0,360***			
Autres religions	1,146 ^{ns}	1,309 ^{ns}	1,157 ^{ns}	0,500 ^{ns}			
Ethnie de la	, -	,	, -	-,			
conjointe							
Bobo/Dioula	1,751**	1,346 ^{ns}	1,660**	1,335 ^{ns}			
Senoufo	1,307 ^{ns}	2,096**	0,801 ^{ns}	0,181 ^{ns}			
Lobi/dagara	0,834 ^{ns}	1,263 ^{ns}	0,840 ^{ns}	0,470 ^{ns}			
Peul/Fulfuldé	0,587**	0,469**	0,592**	0,175**			
Gourmantché	0,974 ^{ns}	1,179 ^{ns}	1,110 ^{ns}	0,427 ^{ns}			
Gurunsi	1,221 ^{ns}	1,904**	1,375 ^{ns}	1,172 ^{ns}			
Mossi	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.			
Bissa	0,850 ^{ns}	1,043 ^{ns}	0,815 ^{ns}	3,193**			
Autres ethnies Activité de la	1,529***	1,637**	1,387**	1,162 ^{ns}			
conjointe							
Ne travaille pas	0,852 ^{ns}	0,641***	0,872 ^{ns}	0,734 ^{ns}			
Commerce	1,017 ^{ns}	0,756 ^{ns}	1,051 ^{ns}	1,135 ^{ns}			
Agriculture	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.			
Services	1,135 ^{ns}	0,851 ^{ns}	1,221 ^{ns}	0,772 ^{ns}			
Artisanat	1,355 ^{ns}	1,137 ^{ns}	1,468*	1,337 ^{ns}			
Autres	1,760 ^{ns}	1,022 ^{ns}	2,206 [*]	2,763 ^{ns}			
Activité du conjoint							
Ne travaille pas	0,941 ^{ns}	1,056 ^{ns}	0,773 ^{ns}	0,922 ^{ns}			
Commerce	0,947 ^{ns}	1,044 ^{ns}	0,862 ^{ns}	1,461 ^{ns}			
Agriculture	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.			
Services	0,775 ^{ns}	1,117 ^{ns}	0,652*	0,555 ^{ns}			
Artisanat	1,099 ^{ns}	1,430**	0,958 ^{ns}	1,662 ^{ns}			
Autres	0,716 ^{ns}	0,924 ^{ns}	0,535 ^{ns}	3,569 [*]			
Niv d'instruction de							
la conjte	Dif	Diff	D/4	Díf			
Aucun	Réf. 1,133 ^{ns}	Réf. 1,486**	Réf. 1,137 ^{ns}	Réf. 2,166**			
Primaire	1,133 ^{ns}						
Secondaire et plus	1,095	0,990 ^{ns}	0,998 ^{ns}	1,821 ^{ns}			
Niv. d'instruction du cjt							
Aucun	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.			
Primaire	0,990 ^{ns}	0,690*	0,954 ^{ns}	1,060 ^{ns}			
Secondaire et plus	0,752 ^{ns}	0,768 ^{ns}	0,676**	0,624 ^{ns}			
Alcool de la conjointe	0,732	0,700	0,070	0,024			
Ne boit pas	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.			
Alcool modérée	1,416**	1,636***	1,317*	1,085 ^{ns}			
Alcool élevée	1,638 ^{ns}	2,574**	1,493 ^{ns}	,			
Alcool du conjoint	,	, -	,				
Ne boit pas	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.			
Alcool modérée	1,160 ^{ns}	1,370**	1,234 ^{ns}	1,966**			
Alcool élevée	0,924 ^{ns}	1,015 ^{ns}	0,964 ^{ns}	3,849**			
Perception des VC de la conjointe		,		,			
Favorable aux VC	1,262**	1,732***	1,223**	1,464 [*]			
Défavorable aux VC	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.			
Perception des VC							
du conjoint							
Favorable aux VC	1,083 ^{ns}	1,139 ^{ns}	1,017 ^{ns}	1,309 ^{ns}			

Variables	Effets nets des variables explicatives					
explicatives	Violences	Violences	Violences	Violences		
	conjugales	physiques	émotionnelles	sexuelles		
Défavorable aux VC	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
Exposée aux médias						
Media oui	0,991 ^{ns}	1,025 ^{ns}	0,910 ^{ns}	1,200 ^{ns}		
Media non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
Age de la conjointe						
Moins de 25 ans	0,857 ^{ns}	0,862 ^{ns}	0,749**	0,759 ^{ns}		
25-34ansF	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
35-44ansF	1,036 ^{ns}	1,003 ^{ns}	1,082 ^{ns}	1,390 ^{ns}		
45 ans et plusF	1,025 ^{ns}	1,431 ^{ns}	1,142 ^{ns}	0,998 ^{ns}		
Écart d'âge						
au moins -1ans	1,117 ^{ns}	0,870 ^{ns}	0,975 ^{ns}	1,005 ^{ns}		
Pus 0-4ans	1,209 ^{ns}	1,420**	1,215 ^{ns}	0,886 ^{ns}		
Plus 5-9ans	1,039 ^{ns}	1,196 ^{ns}	1,045 ^{ns}	0,777 ^{ns}		
Plus 10ans ou plus	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.		
chi2	343,662	233,539	347,193	118,775		
Exponentiated coefficients						
^{ns} <i>p</i> < 1, * <i>p</i> < 0.10, ** <i>p</i>	< 0.05, *** <i>p</i> < 0.01					

4.3.5. Hiérarchisation des facteurs explicatifs des violences conjugales

Pour hiérarchiser ces déterminants ou facteurs explicatifs obtenus au point précédent, la contribution de chaque variable à l'explication du phénomène étudié est calculée.

Ci-dessous la formule de calcul :

$$Ci (\%) = \frac{(x^2_s - x^2_{s-i})}{x^2_s} * 100^4$$

En observant le *tableau 4. 23* ci-dessous, on constate qu'aux cinq premiers rangs dans la hiérarchie des déterminants des violences conjugales, on retrouve deux variables contextuelles (la région et le milieu de résidence) et trois variables socioculturelles que sont l'ethnie de la conjointe, la parité atteinte et la religion de la conjointe.

Quant aux violences conjugales prises isolément, sont classées aux deux premiers rangs de la hiérarchie des variables communes : la région de résidence et l'ethnie de la conjointe. Au rang suivants les déterminants varient d'un type de violence à l'autre. Par exemple, la Perception des violences conjugales par la conjointe se classe au troisième rang des déterminants de la violence physique pendant que pour les violences émotionnelles et sexuelles, ce sont respectivement la religion de la conjointe et le niveau de vie du ménage qui occupent ce rang.

⁴ *Ci*= contribution relative de chaque variable explicative.

 x^2 _s= le Khi2 du modèle global avec l'introduction de toutes les variables.

 x^2_{s-i} = le Khi2 du modèle sans la variable explicative considérée.

Tableau 4. 23: Hiérarchisation des variables explicatives

	HIERARCHISATION DES DETERMINANTS								
RANG	Violences Conjugales	Violences physiques	Violences émotionnelles	Violences Sexuelles					
1	Région de résidence	Région de résidence	Région de résidence	Région de résidence					
2	L'ethnie de la conjointe	Ethnie de la conjointe	L'ethnie de la conjointe	Ethnie de la conjointe					
3	La parité atteinte	Perception des violences conjugales par la conjointe	La religion de la conjointe	Niveau de vie					
4	Milieu de résidence	Parité atteinte	La parité atteinte	Religion de la conjointe					
5	La religion de la conjointe	Consommation d'alcool de la conjointe	Statut de l'union	Occupation du conjoint					
6	Statut de l'union	Statut d'occupation de la conjointe	Statut d'occupation du conjoint	Niveau d'instruction de la conjointe					
7	La perception de la VC de la conjointe	Religion de la conjointe	Statut d'occupation de la conjointe	Consommation d'alcool du conjoint,					
8	La consommation d'alcool de la conjointe	Écart d'âge	Age de la conjointe	Milieu de résidence					
9		Niveau d'instruction de la conjointe	Milieu de résidence	Perception des VC de la conjointe					
10		Consommation d'alcool du conjoint	La perception violences conjugales par la conjointe						
11		Niveau d'instruction du conjoint	Niveau d'instruction du conjoint						
12		Statut d'occupation du conjoint	Consommation d'alcool de la conjointe						

4.3.6. Discussion des résultats

Après la présentation des résultats de l'analyse explicative des violences conjugales, il convient de les confronter aux résultats d'autres études ayant porté sur le sujet.

En rappel, il ressort de l'analyse que la région résidence détermine la survenue de la violence conjugale dans les couples. Les régions les plus à risque sont celles du Centre-Est, du Centre-Ouest et du Plateau Central. Etant donné que la violence conjugale analysée ici est essentiellement celle exercée par les hommes sur leurs conjointes, ce résultat s'explique en partie par le fait que les régions constituent des pôles de socialisation différenciés. Ainsi, les régions machistes ou féodales ont des représentations sociales de genre favorables à la violence conjugale masculine. Dans ces communautés résidentielles, les principes traditionnels de socialisation mettent un accent particulier sur l'obligation de la soumission de la femme à son conjoint.

C'est dans cette même logique que l'ethnie est apparue comme un facteur très discriminant de deuxième rang dans la hiérarchie des déterminants de la violence conjugale. Ce résultat renforce la thèse des pesanteurs socioculturelles consistant à faire accepter la violence conjugale comme une sanction normale de la femme en cas de manquement. A ce sujet, Delage et al. (2012) ont montré que plusieurs sociétés traditionnelles ont légitimé le droit pour un mari de corriger sa femme lorsqu'elle est en faute.

L'analyse montre également que le milieu de résidence urbain ou rural est également un facteur de survenue différenciée de la violence conjugale dans les couples. Les violences conjugales sont plus vécues en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette situation est d'autant plus compréhensible que les couples résidant en milieu rural sont moins soumis aux chocs culturels et donc restent attachés aux valeurs culturelles traditionnelles. En effet, l'analyse du contexte a montré l'existence de disparités d'accès et de contrôle des technologies de l'information et de la communication selon le milieu de résidence ; les couples qui vivent en milieu rural étant défavorisés que ceux du milieu urbain.

Du point de vue de la religion, il apparaît que les couples où la conjointe est chrétienne sont moins enclins à la violence conjugale. Ce sont plutôt les couples dans lesquels la conjointe est musulmane ou animiste qui sont les plus exposés à la violence conjugale. C'est dans ces religions musulmane et animiste que la soumission de la femme est prônée comme une valeur cardinale. Les femmes sont donc moins enclines à dénoncer les violences masculines à leur endroit qu'elles perçoivent comme normales. Par contre la religion chrétienne est, elle, associée à la modernité, à l'ouverture aux valeurs occidentales, lesquelles consacrent le principe d'égalité entre les conjoints. Dans une telle situation, les violences conjugales masculines ne peuvent être acceptées et donc seront moins récurrentes

Aussi, le niveau de vie du ménage figure parmi les déterminants de la violence conjugale, d'ordre sexuel. Il découle de l'analyse que les violences sexuelles sont plus présentes dans les ménages pauvres que dans les autres. Un tel résultat montre que la pauvreté est un facteur qui fragilise la cohésion dans les couples. Des résultats similaires avaient été mis en évidence dans l'étude réalisée par François Bonnet (2015). Cet auteur est parvenu à la conclusion que les difficultés économiques créent des formes d'anxiété qui induisent la violence entre conjoints.

Par ailleurs, il ressort de la présente étude que le niveau d'instruction des conjoints a une influence sur la survenue des violences conjugales : plus le niveau d'instruction des conjoints s'améliore moins il y a de violences dans le couple. La connaissance des textes réglementaires est favorisée par l'éducation et constitue un facteur limitatif de la survenue des violences dans ces couples instruits. Aussi les conjointes et conjoints plus instruits sont plus prompts à ester leurs partenaires en justice en cas de violences conjugales C'est d'ailleurs ce à quoi sont parvenus Thériault et Gill (2008) dans leur étude sur les déterminants sociaux de la santé et la violence conjugale. Ils y montrent qu'une

femme instruite est moins susceptible de rester dans une relation violente. Également, ils précisent qu'un homme plus instruit est plus conscient des conséquences sociales possibles découlant d'une agression et de ce fait aura plus de retenue que le moins instruit.

Il découle également des analyses que la consommation d'alcool constitue un déterminant des violences conjugales. Les conjoints qui consomment l'alcool de manière, que ce soit de manière modérée ou élevée, sont plus exposés à vivre des violences conjugales que ceux qui n'en consomment. Ces résultats corroborent ceux des études réalisées par Thériault et Gill (2008), Mathieu & Bélanger (2012), Bonnet, (2015) et Laurain et al. (2018) qui ont conclu que la consommation de l'alcool prédispose les couples à la violence conjugale.

CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

L'objectif principal de la présente étude était de faire ressortir les profils de couples victimes de violences conjugales. L'étude a permis de mieux comprendre la survenue des violences dans les couples. Elle a également permis de connaître le profil des couples les plus à risque, d'expérimenter la violence conjugale, qu'elle soit d'ordre globale, physique, émotionnelle ou sexuelle.

L'analyse descriptive bivariée a mis en exergue les variables associées significativement à la violence globale, physiques, émotionnelles et sexuelles. Au titre de ces variables, celles qui sont spécifiques aux conjointes sont la perception de la violence conjugale, l'ethnie, la religion, l'âge et la parité atteinte. Les variables collectives et communes aux deux conjoints et significativement associées à la violence conjugale sont le niveau de vie du ménage, le milieu de résidence, la région de résidence, le type d'union, l'âge, le niveau d'instruction, l'occupation et la consommation de l'alcool.

L'analyse descriptive multivariée a permis d'identifier au niveau bivarié deux groupes de couples. Le groupe à risque est celui dans lequel survient au moins une violence conjugale et celui dans lequel la violence conjugale est marginale.

A l'analyse multivariée, l'étude a permis de connaître les principaux déterminants de façon hiérarchisée selon leur degré d'influence et spécifiquement aux types de violence. Les deux premiers déterminants identifiés sont identiques à la fois à la violence conjugale perçue de façon globale, à la violence physique, à celle émotionnelle et à la violence sexuelle ; ce sont la région de résidence et l'ethnie de la conjointe.

En somme, les couples les plus à risque de connaître la violence conjugale sont ceux qui se sont mariés officiellement, vivent en milieu rural et particulièrement dans les régions du Centre-Est, du Centre-Ouest, et du Plateau Central. Aussi, les couples dont les conjointes sont non chrétiennes, ayant au moins 3 enfants, d'ethnie Bobo ou Dioula, justifiant le recours de la violence par les conjoints et travaillant dans les secteurs agricoles et artisanaux sont plus exposés à connaître la violence conjugale.

S'agissant particulièrement de la violence physique, les couples les plus exposés se caractérisent par un conjoint faiblement plus âgé que la conjointe (écart d'âge réduit de 0 à 4ans), un niveau d'instruction de la conjointe correspondant au primaire et par une consommation d'alcool par l'un ou l'ensemble des conjoints.

Cependant en dépit des résultats intéressants, il convient de souligner certaines limites :

- Dans la section portant sur les violences domestiques, les questions ont été posées uniquement aux femmes. Par conséquent, le nombre de cas de violence conjugale exercée par les femmes sur les conjoints est très faible. En plus les déclarations des seules femmes sur la violence des hommes peuvent comporter des biais.
- Les données des EDS ne fournissent pas des informations sur les raisons (motivations) pouvant être à l'origine de la survenue des violences dans les couples. Ce manque d'information peut constituer une limite à une meilleure connaissance des causes de la survenue des violences conjugales.
- Par ailleurs, il n'a pratiquement pas été collecté d'information sur la violence conjugale exercée par les femmes sur leurs conjoints, à l'exception de la seule question de savoir s'il est déjà arrivé à la répondante d'agresser physiquement son conjoint alors qu'il ne la battait pas et ne la faisait pas de mal physiquement.

Au regard des résultats et des limites évoquées, il convient de formuler quelques recommandations dont la prise en compte permettrait de réduire l'ampleur des violences conjugales et surtout de tendre vers la réalisation de l'ODD 5.2 qui est d'éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faites aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation d'ici l'horizon 2030.

A l'endroit des décideurs politiques :

- Des campagnes de sensibilisation devront être mener dans les régions les plus à risques de survenance des violences dans le couple. En effet il ressort de la hiérarchisation de nos résultats que la région de résidence vient au premier rang des facteurs explicatifs des violences conjugales quel que soit le type de violence considérée.
- S'agissant des groupes ethniques dans lesquels les violences conjugales sont plus constatées (Gurunsi, Senoufo, Bobo ou Dioula.), un accent particulier doit être mis sur leur sensibilisation quant aux conséquences socio-économiques d'une vie de couple rythmée de violences conjugales et sur les conséquences d'ordre judiciaires auxquels chaque conjoint s'expose au regard des actes de violence.
- Promouvoir les programmes de lutte contre la pauvreté d'autant plus qu'il ressort de l'étude que les violences sexuelles sévissent plus dans les ménages pauvres. Ces programmes pourraient permettre d'améliorer les conditions de vie dans le ménage et subséquemment la cohésion dans les couples.
- Initier également des actions de sensibilisation sur les méfaits et les inconvénients de la consommation, surtout excessive de l'alcool.
- Promouvoir les mécanismes de maintien des jeunes filles à l'école, notamment au-delà du primaire pour déconstruire les représentations sociologiques qui prédisposent à l'acceptation de la violence conjugale masculine;

♣ A l'endroit des chercheurs

- Des enquêtes qualitatives d'envergure nationale doivent être menées afin d'analyser les causes de la violence dans le couple et aussi comprendre les éventuelles liaisons entre les violences conjugales et les variables ethnie, parité atteinte, religion et région.
- Insérer dans les grandes enquêtes de routine des variables sur la violence conjugale exercée par les femmes d'une part et par les hommes d'autres part.

BIBLIOGRAPHIE

- Bonnet, F. (2015). Intimate Partner Violence, Gender, and Criminalisation (J. Boutier, Trad.). *Revue francaise de sociologie*, *56*(2), 357-383.
- Delage, M., Sanchez, A., Bruno, J.-L., & Degiovani, M. (2012). Les violences conjugales, phénomène social, problème systémique. *Thérapie Familiale*, 33(2), 105-121.
 https://doi.org/10.3917/tf.122.0105
 INSD & DHS Program ICF, 2023, Rapport de la cinquième Enquête Démographique et de Santé du Burkina Faso, 815P.
- Le Laurain, S., Fonte, D., Graziani, P., & Lo Monaco, G. (2018). Les représentations sociales associées à la violence conjugale : De la psychologisation à la légitimation des violences. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, Numéro 119-120*(3-4), 211-233. https://doi.org/10.3917/cips.119.0211
- Mathieu, C., & Bélanger, C. (2012). Déterminants conjugaux et personnels de la violence maritale féminine chez les couples où l'homme consulte pour violence conjugale. *Perspectives Psy*, *51*(3), 286-300. Cairn.info.
- Pambè, M. W., Gnoumou, B., & Kaboré, I. (2014). Relationship between women's socioeconomic status and empowerment in Burkina Faso: A focus on participation in decision-making and experience of domestic violence. *African Population Studies*, 1146-1156.
- Thériault, L., & Gill, C. (2008a). Les déterminants sociaux de la santé et la violence conjugale : Quels sont les liens ? *Service social*, *53*(1), 75-89. https://doi.org/10.7202/017989ar
- Thériault, L., & Gill, C. (2008b). Les déterminants sociaux de la santé et la violence conjugale : Quels sont les liens ? *Service social*, *53*(1), 75-89. https://doi.org/10.7202/017989ar

 Thiombiano, B. (2009). Ruptures d'unions conjugales au Burkina Faso : Causes et effets sur les femmes et leurs enfants.

 https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/6514/Thiombiano_Bilampoa_2009_t hese.pdf;
- Zatu an VII 13 du 16 novembre 1989 portant institution et application d'un code des personnes et de la famille au Burkina Faso. P24-30.
- LOI N°025-2018/AN portant code pénal, 304P.
- LOI N° 061-2015/CNT portant prévention, répression et réparation des violences a l'égard des femmes et des filles et prise en charge des victimes, 19P.

ANNEXES

Annexe 1 : Répartition des modalités des variables indépendantes selon les variables dépendantes

Annexe 1 : Répartition des modalité	Oui		Non		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Violences conjugales						
Occupation de la conjointe						
Ne travail pas	220	22	761	78	981	100
Commerce	174	30	401	70	575	100
Agriculture	334	32	699	68	1033	100
Services	35	27	96	73	130	100
Manuels	53	33	108	67	161	100
Autres	11	29	27	71	38	100
Ensemble	827	28	2092	72	2919	100
Niveau d'instruction de la conjointe						
Aucun	614	29	1497	71	2111	100
Primaire	102	29	251	71	353	100
Secondaire et plus	113	24	353	76	466	100
Ensemble	829	28	2101	72	2930	100
Age de la conjointe						
Moins de 25 ans	163	23	555	77	718	100
25-34ans	336	29	814	71	1149	100
35-44ans	273	32	593	68	866	100
45 ans et plus	57	29	139	71	196	100
Ensemble	829	28	2101	72	2930	100
Consommation d'alcool de la						
conjointe						
Ne boit pas	661	27	1811	73	2473	100
Modérée	145	36	255	64	399	100
Élevée	23	39	35	61	58	100
Ensemble	829	28	2101	72	2930	100
Religion de la conjointe						
Musulmans	519	28	1353	72	1872	100
Chrétiens	264	28	674	72	937	100
Autres religions	46	38	74	62	120	100
Ensemble	829	28	2101	72	2930	100
Ethnie de la conjointe						
Bobo/dioula	46	39	73	61	119	100
Senoufo	26	37	44	63	70	100
Lobi/dagara	28	33	57	67	86	100
Peul/Fulfuldé	41	16	209	84	250	100
Gourmantché	27	14	161	86	188	100
Gurunsi	77	48	84	52	161	100
Mossi	397	26	1122	74	1518	100
Bissa	51	36	89	64	141	100
Autres ethnies	136	34	262	66	398	100
Ensemble	829	28	2101	72	2930	100
Perception des violences de la	023	20	2101	12	2330	100
conjointe						
Oui	434	32	941	68	1375	100
Non	395	25	1160	75	1555	100
Ensemble	829	28	2101	72	2930	100
Exposition aux médias de la	023	20	2101	12	2330	100
conjointe						
Oui	412	28	1043	72	1455	100
Non	417	28	1043	72	1475	100
Ensemble		28				
Religion du conjoint	829	20	2101	72	2930	100
<u> </u>	F07	07	4000	70	4000	400
Musulmans	527	27	1398	73	1926	100
Chrétiens	226	28	579	72	805	100
Autres religions	76	38	124	62	199	100

	Oui		Non		Ensembl	0
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ensemble	829	28	2101	72	2930	100
Niveau d'instruction du conjoint	029	20	2101	12	2930	100
Aucun	640	29	1544	71	2184	100
Primaire	108	31	245	69	353	100
Secondaire et plus	81	21	312	79	393	100
Ensemble	829	28	2101	72	2930	100
Occupation du conjoint	025	20	2101	12	2000	100
Ne travail pas	54	20	216	80	270	100
Commerce	114	27	312	73	426	100
Agriculture	443	32	957	68	1400	100
Services	53	21	199	79	252	100
Manuels	153	29	373	71	526	100
Autres	8	17	39	83	47	100
Ensemble	825	28	2096	72	2921	100
Ethnie du conjoint	023	20	2030	12	2321	100
Bobo/dioula	48	39	76	61	124	100
Senoufo	28	35	52	65	80	100
	30	39	46	61	76	100
Lobi/Dagara Peul/Fulfuldé	45		_	82	249	100
Gourmantché	21	18 12	204 152	88	173	
				52		100
Gurunsi	81	48	89		170	100
Mossi	402	27	1096	73	1498	100
Bissa	49	37	83	63	132	100
Autres ethnies	125	29	302	71	426	100
Ensemble	829	28	2100	72	2929	100
Age du conjoint	0.4	0.4	00	70	110	400
Moins de 25 ans	24	21	88	79	112	100
25-34ans	216	26	601	74	817	100
35-44ans	301	29	755	71	1056	100
45 ans et plus	288	31	657	69	945	100
Ensemble	829	28	2101	72	2930	100
Consommation d'alcool du conjoint						
Ne boit pas	571	27	1529	73	2099	100
Modérée	205	31	458	69	663	100
Elevée	53	32	114	68	167	100
Ensemble	829	28	2101	72	2930	100
Perception des violences du						
conjoint	101	0.4	222			400
Perception favorable	181	31	398	69	579	100
Perception non favorable	648	28	1703	72	2351	100
Ensemble	829	28	2101	72	2930	100
Niveau de vie du ménage						
Très pauvre	148	26	428	74	576	100
Pauvre	158	27	420	73	578	100
Moyen	202	33	417	67	618	100
Riche	191	32	406	68	597	100
Très riche	130	23	430	77	560	100
Ensemble	829	28	2101	72	2930	100
Statut d'union						
Marié	649	30	1495	70	2144	100
Vivre avec un partenaire	180	23	606	77	786	100
Ensemble	829	28	2101	72	2930	100
Milieu de résidence						
Urbain	171	22	589	78	760	100
Rural	658	30	1512	70	2170	100
Ensemble	829	28	2101	72	2930	100
Région de résidence						
Boucle du Mouhoun	70	21	270	79	340	100
Cascades	35	34	66	66	101	100
Centre	112	23	377	77	488	100
Centre est	123	43	164	57	287	100

	Oui		Non		Ensembl	e
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Centre nord	34	13	217	87	250	100
Centre ouest	145	47	165	53	310	100
Centre sud	44	35	80	65	124	100
Est	31	14	195	86	226	100
Hauts-bassins	107	36	190	64	297	100
Nord	15	9	154	91	170	100
Plateau central	60	42	84	58	144	100
Sahel	13	15	76	85	88	100
Sud-ouest	40	39	63	61	103	100
Ensemble	829	28	2101	72	2930	100
Écart d'âge						
Au moins -1ans	33	32	72	68	105	100
Pus 0-4ans	201	30	480	70	681	100
Plus 5-9ans	297	28	768	72	1065	100
Plus 10ans ou plus	298	28	781	72	1079	100
Ensemble	829	28	2101	72	2930	100
Parité atteinte						
0 enfant	16	12	119	88	135	100
1 à 2 enfants	166	25	491	75	658	100
3 à 5 enfants	262	29	643	71	905	100
6 à 9 enfants	207	32	448	68	655	100
10 enfants et plus	178	31	400	69	578	100
Ensemble	829	28	2101	72	2930	100
Violences conjugales physiques						
Religion de la conjointe						
Musulmans	236	13	1636	87	1872	100
Chrétiens	140	15	797	85	937	100
Autres religions	33	27	88	73	121	100
Ensemble	409	14	2521	86	2930	100
Niveau d'instruction de la conjointe						
Aucun	304	14	1806	86	2111	100
Primaire	60	17	293	83	353	100
Secondaire et plus	45	10	422	90	466	100
Ensemble	409	14	2521	86	2930	100
Occupation de la conjointe						
Ne travaille pas	100	10	881	90	981	100
Commerce	80	14	495	86	575	100
Agriculture	183	18	850	82	1033	100
Services	14	11	117	89	131	100
Manuels	27	17	134	83	161	100
Autres	4	11	34	89	38	100
Ensemble	408	14	2511	86	2919	100
Ethnie de la conjointe	00	40	00	0.4	440	400
Bobo/dioula	22	19	96	81	119	100
Senoufo	19	26	51	74	70	100
Lobi/dagara	19	23	66	77	86	100
Peul/Fulfuldé	11	4	239	96	250	100
Gurunoi	21	11 27	166	89 73	188	100
Gurunsi	44 181	12	117 1337	88	161 1518	100
Mossi			1337	88 85		100
Bissa Autres ethnies	21 71	15 18	328	85 82	141 399	100 100
Ensemble	409	14	2521	82 86	2930	100
Exposition aux médias de la	409	14	2021	00	2930	100
exposition aux medias de la conjointe						
Oui	196	13	1259	87	1455	100
Non	213	14	1262	86	1474	100
Ensemble	409	14	2521	86	2930	100
Age de la conjointe	403	14	2021	00	2900	100
Moins de 25 ans	67	9	651	91	718	100
IVIUITIO UE ZU ALIO	07	9	ช่วา	91	/ 10	100

	Oui		Non		Ensembl	P
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
25-34ans	164	14	985	86	1149	100
35-44ans	139	16	728	84	867	100
45 ans et plus	39	20	157	80	196	100
Ensemble	409	14	2521	86	2930	100
Consommation d'alcool de la	100		2021	- 00	2000	100
conjointe						
Ne boit pas	307	12	2166	88	2473	100
Modérée	85	21	315	79	400	100
Elevée	17	30	40	70	57	100
Ensemble	409	14	2521	86	2930	100
Perception des violences de la						
conjointe						
Oui	240	17	1135	83	1375	100
Non	169	11	1386	89	1554	100
Ensemble	409	14	2521	86	2930	100
Religion du conjoint						
Musulmans	247	13	1679	87	1926	100
Chrétiens	114	14	691	86	805	100
Autres religions	48	24	151	76	199	100
Ensemble	409	14	2521	86	2930	100
Niveau d'instruction du conjoint						
Aucun	328	15	1857	85	2185	100
Primaire	45	13	308	87	353	100
Secondaire et plus	36	9	356	91	392	100
Ensemble	409	14	2521	86	2930	100
Occupation du conjoint						
Ne travaille pas	28	10	242	90	270	100
Commerce	50	12	376	88	426	100
Agriculture	220	16	1180	84	1400	100
Services	27	11	225	89	252	100
Manuels	78	15	448	85	526	100
Autres	4	9	43	91	47	100
Ensemble	407	14	2514	86	2921	100
Ethnie du conjoint						
Bobo/dioula	19	16	105	84	124	100
Senoufo	20	26	59	74	80	100
Lobi/dagara	19	25	57	75	76	100
Peul/Fulfuldé	12	5	237	95	249	100
Gourmantché	17	10	157	90	174	100
Gurunsi	49	29	122	71	171	100
Mossi	190	13	1308	87	1498	100
Bissa	15	12	116	88	132	100
Autres ethnies	67	16	360	84	426	100
Ensemble	408	14	2521	86	2929	100
Age du conjoint						
Moins de 25 ans	10	9	101	91	112	100
25-34ans	96	12	721	88	817	100
35-44ans	140	13	917	87	1056	100
45 ans et plus	163	17	782	83	945	100
Ensemble	409	14	2521	86	2930	100
Consommation d'alcool du conjoint		Ì				
Ne boit pas	261	12	1838	88	2099	100
Modérée	115	17	549	83	664	100
Elevée	33	20	134	80	167	100
Ensemble	409	14	2521	86	2930	100
Perception des violences du						
conjoint						
Perception favorable	95	16	485	84	580	100
Perception non favorable	314	13	2036	87	2350	100
Ensemble	409	14	2521	86	2930	100
Niveau de vie du ménage						

	Oui		Non		Ensembl	۵
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Très pauvre	73	13	503	87	576	100
Pauvre	92	16	486	84	578	100
Moyen	102	17	516	83	618	100
Riche	89	15	508	85	597	100
Très riche	53	9	508	91	561	100
Ensemble	409	14	2521	86	2930	100
Statut d'union						
Marié	308	14	1835	86	2143	100
Vivre avec un partenaire	101	13	686	87	787	100
Ensemble	409	14	2521	86	2930	100
Milieu de résidence		4.4			750	100
Urbain	82	11	677	89	759	100
Rural Ensemble	327 409	15 14	1844	85	2170	100
Région de résidence	409	14	2521	86	2930	100
Boucle du Mouhoun	40	12	300	88	340	100
Cascades	16	16	85	84	101	100
Centre	55	11	434	89	488	100
Centre est	46	16	241	84	287	100
Centre nord	17	7	233	93	250	100
Centre ouest	68	22	242	78	310	100
Centre sud	19	15	105	85	124	100
Est	25	11	201	89	226	100
Hauts-bassins	59	20	238	80	297	100
Nord	7	4	163	96	170	100
Plateau central	27	19	117	81	144	100
Sahel	4	4	85	96	88	100
Sud-ouest	26	25	77	75	103	100
Ensemble	409	14	2521	86	2930	100
Écart d'âge						
Au moins -1ans	13	12	92	88	105	100
Pus 0-4ans	108	16	573	84	680	100
Plus 5-9ans	153	14	912	86	1065	100
Plus 10ans ou plus	135	12	944	88	1079	100
Ensemble	409	14	2521	86	2930	100
Parité atteinte	6	4	120	96	126	100
0 enfant 1 à 2 enfants	60	9	130 597	90	136 658	100 100
3 à 5 enfants	134	15	771	85	905	100
6 à 9 enfants	117	18	537	82	655	100
10 enfants et plus	92	16	486	84	578	100
Ensemble	409	14	2521	86	2930	100
Violences conjugales émotionnelle						
Religion de la conjointe						
Musulmans	467	25	1405	75	1872	100
Chrétiens	237	25	701	75	938	100
Autres religions	41	34	79	66	120	100
Ensemble	745	25	2185	75	2930	100
Niveau d'instruction de la conjointe						
Aucun	557	26	1554	74	2111	100
Primaire	91	26	262	74	353	100
Secondaire et plus	97	21	369	79	466	100
Ensemble	745	25	2185	75	2930	100
Occupation de la conjointe						,
Ne travaille pas	192	20	788	80	980	100
Commerce	157	27	419	73	575	100
Agriculture	302	29	731	71	1033	100
Services	31	24	99	76 70	130	100
Manuels	49	30	113	70 71	161	100
Autres	11	29	27	71	38	100

	Oui		Non		Ensemble			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
Ensemble	742	25	2177	75	2919	100		
Ethnie de la conjointe								
bobo/dioula	40	34	79	66	119	100		
Senoufo	16	23	54	77	70	100		
Lobi/dagara	25	29	61	71	86	100		
Peul/Fulfuldé	39	15	211	85	250	100		
Gourmantché	22	12	166	88	188	100		
Gurunsi	75	47	85	53	160	100		
Mossi	363	24	1156	76	1518	100		
Bissa	47	34	93	66	141	100		
Autres ethnies	118	30	280	70	398	100		
Ensemble	745	25	2185	75	2930	100		
Exposition aux médias de la								
conjointe								
Oui	364	25	1092	75	1456	100		
Non	381	26	1093	74	1474	100		
Ensemble	745	25	2185	75	2930	100		
Age de la conjointe	100	4.0	=00	<u> </u>	716	400		
moins de 25 ans	138	19	580	81	718	100		
25-34ans	300	26	849	74	1149	100		
35-44ans	253	29	614	71	866	100		
45 ans et plus Ensemble	54 745	27	142 2185	73 75	196	100		
	745	25	2185	75	2930	100		
Consommation d'alcool de la conjointe								
Ne boit pas	596	24	1876	76	2473	100		
Modérée	128	32	272	68	399	100		
Elevée	21	36	37	64	58	100		
Ensemble	745	25	2185	75	2930	100		
Perception des violences de la	7-13	20	2100	7.5	2930	100		
conjointe								
Oui	386	28	989	72	1375	100		
Non	359	23	1196	77	1554	100		
Ensemble	745	25	2185	75	2930	100		
Religion du conjoint								
Musulmans	475	25	1450	75	1926	100		
Chrétiens	202	25	603	75	805	100		
Autres religions	68	34	132	66	199	100		
Ensemble	745	25	2185	75	2930	100		
Niveau d'instruction du conjoint								
Aucun	579	27	1605	73	2184	100		
Primaire	97	27	256	73	352	100		
Secondaire et plus	69	17	324	83	393	100		
Ensemble	745	25	2185	75	2930	100		
Occupation du conjoint						ļ		
Ne travaille pas	45	17	226	83	271	100		
Commerce	102	24	324	76	426	100		
Agriculture	410	29	990	71	1400	100		
Services	46	18	207	82	253	100		
Manuels	133	25	392	75	525	100		
Autres	6	14	40	86	46	100		
Ensemble	742	25	2179	75	2921	100		
Ethnie du conjoint	40	0.4	0.4		404	400		
Bobo/dioula	43	34	81	66	124	100		
Senoufo	15	19	65 50	81 65	80	100		
Lobi/dagara Peul/Fulfuldé	27	35	50	65	76	100		
	42	17	207	83	249	100		
Gourmantché Gurunsi	19 77	11 45	154 94	89 55	173 171	100 100		
Mossi	369	25	1129	75	1498	100		
Bissa	46	25 35	86	65	132	100		
טופפות	40	აⴢ	00	ဝ၁	132	100		

	Oui		Non		Ensemble				
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%			
Autres ethnies	107	25	319	75	426	100			
Ensemble	745	25	2184	75	2929	100			
Age du conjoint	0								
Moins de 25 ans	21	19	90	81	111	100			
25-34ans	190	23	627	77	817	100			
35-44ans	269	25	788	75	1057	100			
45 ans et plus	265	28	680	72	945	100			
Ensemble	745	25	2185	75	2930	100			
Consommation d'alcool du conjoint									
Ne boit pas	510	24	1590	76	2099	100			
Modérée	186	28	477	72	663	100			
Elevée	49	29	118	71	167	100			
Ensemble	745	25	2185	75	2930	100			
Perception des violences du									
conjoint									
Perception favorable	158	27	422	73	580	100			
Perception non favorable	587	25	1763	75	2350	100			
Ensemble	745	25	2185	75	2930	100			
Niveau de vie du ménage									
Très pauvre	138	24	438	76	576	100			
Pauvre	139	24	439	76	578	100			
Moyen	176	28	443	72	618	100			
Riche	172	29	425	71	597	100			
Très riche	120	21	440	79	560	100			
Ensemble	745	25	2185	75	2930	100			
Statut d'union									
Marié	587	27	1557	73	2144	100			
Vivre avec un partenaire	158	20	628	80	786	100			
Ensemble	745	25	2185	75	2930	100			
Milieu de résidence									
Urbain	158	21	601	79	759	100			
Rural	587	27	1584	73	2170	100			
Ensemble	745	25	2185	75	2930	100			
Région de résidence									
Boucle du Mouhoun	62	18	278	82	340	100			
Cascades	28	27	74	73	101	100			
Centre	96	20	392	80	488	100			
Centre est	117	41	170	59	287	100			
Centre nord	29	11	222	89	250	100			
Centre ouest	143	46	167	54	310	100			
Centre sud	38	30	86	70	124	100			
Est	24	11	202	89	226	100			
Hauts-bassins	87	29	210	71	297	100			
Nord	15	9	155	91	170	100			
Plateau central	58	40	86	60	144	100			
Sahel	13	14	76	86	88	100			
Sud-ouest	34	34	68	66	103	100			
Ensemble	745	25	2185	75	2930	100			
Écart d'âge									
Au moins -1ans	29	27	77	73	105	100			
Pus 0-4ans	182	27	498	73	680	100			
Plus 5-9ans	267	25	798	75	1065	100			
Plus 10ans ou plus	267	25	812	75 75	1079	100			
Ensemble	745	25	2185	75	2930	100			
Parité atteinte			405		40-	400			
0 enfant	15	11	120	89	135	100			
1 à 2 enfants	152	23	506	77	658	100			
3 à 5 enfants	230	25	675	75 70	905	100			
6 à 9 enfants	182	28	473	72	655	100			
10 enfants et plus	166	29	411	71	578	100			

	Oui		Non		Ensemble	е
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ensemble	745	25	2185	75	2930	100
Violences conjugales sexuelles						
Religion de la conjointe						
Musulmans	69	4	1803	96	1872	100
Chrétiens	25	3	913	97	937	100
Autres religions	3	3	117	97	120	100
Ensemble	97	3	2833	97	2930	100
Niveau d'instruction de la conjointe						
Aucun	65	3	2045	97	2111	100
Primaire	18	5	334	95	353	100
Secondaire et plus	13	3	453	97	466	100
Ensemble	97	3	2833	97	2930	100
Occupation de la conjointe						
Ne travaille pas	20	2	962	98	981	100
Commerce	23	4	552	96	575	100
Agriculture	43	4	990	96	1033	100
Services	2	2	128	98	130	100
Manuels	6	4	155	96	161	100
Autres	2	5	36	95	38	100
Ensemble	97	3	2822	97	2919	100
Ethnie de la conjointe			445	07	440	400
Bobo/dioula Senoufo	4	3	115	97	119	100
	1 2	1 2	69 84	99 98	70 86	100 100
Lobi/dagara Peul/Fulfuldé	2	1	248	99	250	100
Gourmantché	4	2	183	98	188	100
Gurunsi	7	4	154	96	161	100
Mossi	54	4	1464	96	1518	100
Bissa	11	8	129	92	140	100
Autres ethnies	12	3	387	97	398	100
Ensemble	97	3	2833	97	2930	100
Exposition aux médias de la	Ů.		2000	<u> </u>		.00
conjointe						
Oui	52	4	1404	96	1455	100
Non	45	3	1429	97	1474	100
Ensemble	97	3	2833	97	2930	100
Age de la conjointe						
Moins de 25 ans	18	2	700	98	718	100
25-34ans	38	3	1111	97	1149	100
35-44ans	35	4	832	96	867	100
45 ans et plus	6	3	190	97	196	100
Ensemble	97	3	2833	97	2930	100
Consommation d'alcool de la						
conjointe	0.1		0000	07	0.470	400
Ne boit pas	81	3	2392	97	2473	100
Modérée Elevée	16	4 0	383 58	96 100	399	100
Ensemble	0 97	3	2833	97	58 2930	100 100
Perception des violences de la	97	ა	۷٥٥٥	91	2930	100
conjointe						
Oui	58	4	1317	96	1375	100
Non	39	3	1516	97	1555	100
Ensemble	97	3	2833	97	2930	100
Religion du conjoint						
Musulmans	70	4	1855	96	1926	100
Chrétiens	19	2	786	98	805	100
Autres religions	8	4	192	96	200	100
Ensemble	97	3	2833	97	2930	100
Niveau d'instruction du conjoint						
Aucun	76	3	2108	97	2184	100
Primaire	15	4	338	96	353	100

	Oui		Non		Ensemble				
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%			
Secondaire et plus	6	1	387	99	393	100			
Ensemble	97	3	2833	97	2930	100			
Occupation du conjoint		_							
Ne travaille pas	5	2	265	98	270	100			
Commerce	15	4	411	96	426	100			
Agriculture	49	4	1351	96	1400	100			
Services	3	1	249	99	252	100			
Manuels	22	4	504	96	526	100			
Autres	3	7	44	93	47	100			
Ensemble	97	3	2824	97	2921	100			
Ethnie du conjoint		_							
Bobo/dioula	4	4	120	96	124	100			
Senoufo	1	2	78	98	80	100			
Lobi/dagara	2	3	74	97	76	100			
Peul/Fulfuldé	2	1	247	99	249	100			
Gourmantché	5	3	168	97	173	100			
Gurunsi	8	5	163	95	171	100			
Mossi	53	4	1445	96	1498	100			
Bissa	9	7	123	93	132	100			
Autres ethnies	13	3	414	97	426	100			
Ensemble	97	3	2833	97	2929	100			
Age du conjoint	- 01		2000	01	2020	100			
Moins de 25 ans	4	3	108	97	112	100			
25-34ans	21	3	796	97	817	100			
35-44ans	29	3	1027	97	1056	100			
45 ans et plus	43	5	902	95	945	100			
Ensemble	97	3	2833	97	2930	100			
Consommation d'alcool du conjoint	31		2000	31	2930	100			
Ne boit pas	65	3	2035	97	2099	100			
Modérée	22	3	641	97	663	100			
Elevée	10	6	157	94	167	100			
Ensemble	97	3	2833	97	2930	100			
Perception des violences du	- 01		2000	01	2000	100			
conjoint									
Perception favorable	27	5	553	95	580	100			
Perception non favorable	70	3	2280	97	2350	100			
Ensemble	97	3	2833	97	2930	100			
Niveau de vie du ménage				<u> </u>					
Très pauvre	21	4	555	96	576	100			
Pauvre	21	4	558	96	579	100			
Moyen	25	4	593	96	618	100			
Riche	21	4	576	96	597	100			
Très riche	9	2	551	98	560	100			
Ensemble	97	3	2833	97	2930	100			
Statut d'union	- 01		2000	01	2000	100			
Marié	70	3	2074	97	2144	100			
Vivre avec un partenaire	27	3	759	97	786	100			
Ensemble	97	3	2833	97	2930	100			
Milieu de résidence			2000		2000	100			
Urbain	14	2	746	98	759	100			
Rural	83	4	2087	96	2170	100			
Ensemble	97	3	2833	97	2930	100			
Région de résidence	31	3	2000	31	2300	100			
Boucle du Mouhoun	3	1	337	99	340	100			
Cascades	3	3	98	99	101	100			
Centre	<u>3</u> 19	4	469	96	488	100			
Centre est	13	4	274	96	287	100			
	6	2	244	98	250	100			
Centre quest	9	3	301	98	310	100			
Centre and									
Centre sud	14	12	110	88	124	100			

	Oui		Non		Ensembl	е
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Est	6	3	220	97	226	100
Hauts-bassins	13	4	284	96	297	100
Nord	5	3	165	97	170	100
Plateau central	3	2	142	98	144	100
Sahel	1	1	88	99	88	100
Sud-ouest	2	2	101	98	103	100
Ensemble	97	3	2833	97	2930	100
Écart d'âge						
Au moins -1ans	3	3	102	97	105	100
Pus 0-4ans	21	3	660	97	681	100
Plus 5-9ans	33	3	1032	97	1065	100
Plus 10ans ou plus	40	4	1039	96	1079	100
Ensemble	97	3	2833	97	2930	100
Parité atteinte						
0 enfant	0	0	135	100	135	100
1 à 2 enfants	20	3	638	97	658	100
3 à 5 enfants	30	3	875	97	905	100
6 à 9 enfants	21	3	633	97	655	100
10 enfants et plus	26	4	552	96	578	100
Ensemble	97	3	2833	97	2930	100

ANNEXE 2 : Histogramme des valeurs propres

IMERO I	PROPRE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMULE	
1 1	0.1892	.,		
2 1	0.1616	5.39	11.69	***************************************
3 1	0.1410	4.70	16.39	***************************************
4 1	0.1176	3.92 3.41 3.37 3.27	20.31	
5 1		3.41	23.73	***************************************
6 1		3.37	27.10	***************************************
8 1		3.27 3.01		
9		2.75	26 12	
		2.42	20 55	
11			40 02	
12	0.0664	1 2.21	43.14	***************************************
1.3	0.0626	2.09	45.22	***************************************
14	0.0592	1.97	47.20	***************************************
15	0.0551	1.84	49.04	***************************************
16 17		1.72	52 42	
18		1.63	54.06	***************************************
		1.61	55 67	***************************************
20	0.0472	1.57	57.24	************
21	0.0461	1.54	59 79	***************************************
22	0.0439	1.46	En 24	*******************
23	0.0438	1.46	61.70	***************************************
		1.41		***************************************
25		1.38		***************************************
26		1.37	65.87	***************************************
28		1.34	68 56	************
29			69.85	************
30 1		1.28	71 12	***************************************
31		1.27	72.41	************
32		1.25	77 65	***************************************
	0.0366	1.22	74.87	***************************************
34	0.0361	1.20	76.08	***************************************
	0.0355	1.18	77.26	****************
36		1.11	78.37 79.47 80.55	***********
37 38		1.10	79.47	***********
	0.0315	1.05	91 60	*********
	0.0305		82.61	************
41	0.0301	1 1.00	83.62	***********
42	0.0297	0.99	84.61	**********
43		0.97	85.58	***********
44		0.90	86.47	**********
45		0.87	87.34	***********
46 1				********
48		0.82	89.81	*********
49		0.74	90.55	********
50		0.71	91.27	********
51		0.69	91 96	*******
52 1	0.0199	0.66	92.62	********
53	0.0192	0.64	93.26	********
	0.0187	0.62	93.88	*******
	0.0185	0.62		*******
		0.57	95.07 95.63	*******
			96.18	******
59			96 72	******
60 1			97.17	*****
61	0.0125	0.42	97.59	*****
62	0.0108	0.36	97.95	****
63		0.34	98.29	*****
64		0.24	98.52	****
65		0.23	98.75	***
66		0.22		***
68		0.19	99.17 99.36	***
69	0.0056	0.19	99.55	***
70 1		0.18	99.72	***
71	0.0046	0.15	99.88	
			100.00	**

ANNEXE 3 : Contribution des modalités actives à la formation des deux axes factoriels

retenus pour l'étude

retenus pour i etude	11/2	11/2 2
VARIABLES EXPLICATIVES	AXE 1	AXE 2
REGION DE RESIDENCE		
Cascades	()	
Centre	(-)	
Est	(+)	
Sahel		(-)
Sud-ouest	(+)	
MILIEU DE RESIDENCE		
Urbain	(-)	
Rural	(+)	
NIVEAU DE VIE		
Très pauvre	(+)	
Pauvre	(+)	
Très riche	(-)	
CONSOMMATION D'ALCOOL DE LA CONJOINTE	· /	
Ne boit pas		(-)
Modérée		(+)
Elevée		(+)
CONSOMMATION D'ALCOOL DU CONJOINT		(.)
Ne boit pas		(-)
Modérée		(+)
Elevée		(+)
RELIGION DE LA CONJOINTE		(1)
Musulmane		(-)
Chrétienne		(+)
Autres religion		(+)
ETHNIE DE LA CONJOINTE		(+)
		(.)
Lobi/dagara Peul/Fulfuldé		(+)
	(.)	(-)
Gourmantché	(+)	
Mossi	(-)	
OCCUPATION DE LA CONJOINTE	()	
Commerce	(-)	
Agriculture	(+)	
Services	(-)	
NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA CONJOINTE		
Aucun	(+)	
Secondaire et plus	(-)	
EXPOSITION AUX MEDIAS		
Oui	(-)	
Non	(+)	
NIVEAU D'INSTRUCTION DU CONJOINT		
Aucun	(+)	
Secondaire et plus	(-)	
OCCUPATION DU CONJOINT		
Commerce	(-)	
Agriculture	(+)	
Services	(-)	
Manuels	(-)	
RELIGION DU CONJOINT		
Musulmans	1	(-)
Chrétiens		(+)
Autres religion		(+)
ETHNIE DU CONJOINT		(1)
Lobi/dagara		(+)
Peul/Fulfuldé	+	(+)
Gourmantché	(+)	(-)
Mossi		
PARITE ATTEINTE	(-)	
1 à 2 enfants	(-)	
10 enfants et plus	(+)	

Annexe 4 : Résultat du VIF

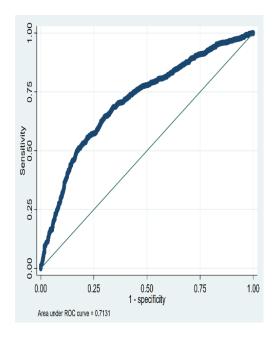
Variables explicatives	Valeur du VIF	1/VIF
Niveau de vie	1,93	0,519
Religion de la conjointe	1,74	0,575
Parité atteinte	1,74	0,576
Milieu de résidence	1,71	0,586
Age de la conjointe	1,64	0,611
Niveau d'instruction du conjoint	1,59	0,628
Consommation d'alcool du conjoint	1,58	0,632
Consommation d'alcool de la conjointe	1,56	0,642
Niveau d'instruction de la conjointe	1,51	0,662
Occupation de la conjointe	1,18	0,844
Exposition aux médias de la conjointe	1,18	0,848
Occupation du conjoint	1,16	0,864
Écart d'âge	1,12	0,89
Région de résidence	1,1	0,912
Ethnie de la conjointe	1,09	0,916
Statut du couple	1,07	0,931
Perception du conjoint	1,04	0,963
Perception de la conjointe	1,04	0,966
Moyenne	1,39	

ANNEXE 5 : Test de multi colinéarité

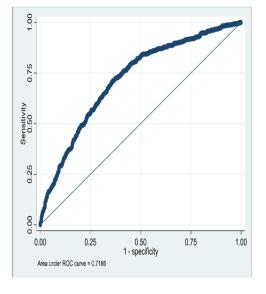
Variable s	v02 5	v02 4	v19 0	v50 1	parife m	reli F	reli H	ethn FF	ethn HH	occ_conj FF	occ_conj HH	nivin sF	nivin sH	alcoo FF	alcoo HH	opt F	opt H	degmedi aF	coh_ag eF	coh_ag eH	ecart_gr oup
v025	1.0				ı								ı		1						
v024	0.0 52	1.0 00																			
v190	0.6 07	0.1 46	1.0 00	+																	
v501	0.0 23	0.0 71	0.0 56	1.0 00																	
parifem	0.2 16	0.0 98	0.2 15	0.0 56	1.000																
reliF	0.0 95	0.1 59	0.1 64	0.1 47	0.056	1.0 00															
reliH	0.1 15	0.1 67	0.1 68	0.1 36	0.055	0.8 12	1.0 00														
ethnFF	0.0 68	0.2 25	0.1 63	0.0 06	0.043	0.1 77	0.1 55	1.00		1											
ethnHH	0.0 80	0.2 02	0.1 55	0.0 17	0.031	0.1 97	0.1 70	0.68 2	1.000												
occ_conj FF	0.0 08	0.0 50	0.0 53	0.0 54	0.048	0.0 94	0.0 80	0.04 4	0.018	1.000											
occ_conj HH	0.1 94	0.0 26	0.2 19	0.0 38	0.166	0.0 11	0.0 06	0.04 9	0.046	0.163	1.000		•								
nivinsF	0.3 44	0.0 51	0.4 00	0.0 20	0.323	0.0 02	0.0 17	0.05 3	0.048	0.038	0.171	1.00 0									
nivinsH	0.4 03	0.0 56	0.4 52	0.0 21	0.301	0.0 26	0.0 20	0.04 8	0.028	0.043	0.185	0.50 6	1.000								
alcooFF	0.0 84	0.1 70	0.1 29	0.0 63	0.087	0.5 07	0.4 80	0.16 7	0.180	0.059	-0.016	0.05 7	0.015	1.000							
alcooHH	0.0 30	0.2 22	0.0 86	0.1 11	0.011	0.5 08	0.5 47	0.19 0	0.197	0.090	0.077	0.03 7	0.085	0.424	1.000						
optF	0.0 90	0.0 44	0.0 94	0.0 18	0.082	0.0 09	0.0 09	0.05	0.021	0.011	0.022	0.13 7	0.105	0.048	-0.068	1.0 00					
optH	0.1 03	0.0 37	0.0 49	0.0 45	0.021	0.0 22	0.0 35	0.05 5	0.057	0.013	0.018	0.05 2	0.072	0.030	-0.082	0.0 05	1.0 00				
degmedi aF	0.2 39	0.1 11	0.3 21	0.1 09	0.088	0.0 87	0.0 90	0.08	0.115	-0.089	-0.124	0.20 0	0.208	0.070	0.059	0.0 24	0.0 78	1.000			
coh_age F	0.0 14	0.0 08	0.0 43	0.0 83	0.542	0.0 97	0.0 93	0.00 4	0.002	0.099	-0.079	0.20 5	0.124	0.121	0.058	0.0 13	0.0 78	-0.014	1.000		
(20) coh_age H	0.0 02	0.0 17	0.0 19	0.0 87	0.611	0.0 38	0.0 40	0.02 6	0.034	0.104	-0.073	0.20 7	0.166	0.072	0.019	0.0 27	0.0 56	-0.018	0.680	1.000	
(21) ecart_gr oup	0.0 03	0.0 14	0.0 07	0.0 42	0.158	0.0 79	0.0 67	0.04 7	0.072	0.016	-0.016	0.05 1	0.092	0.050	-0.075	0.0 24	0.0 10	-0.034	-0.125	0.412	1.000

ANNEXE 6 : Courbe roc de nos modèles de régression logistique

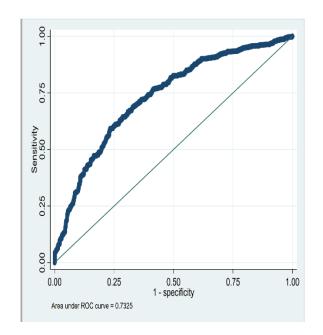
Annexe 6a : Variable dépendante considérée violence conjugale



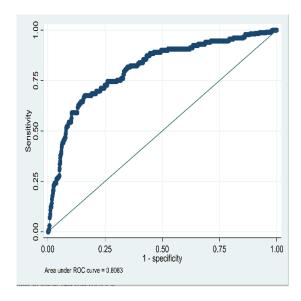
Annexe 6c : Variable dépendante considérée violence émotionnelle



Annexe 6b : Variable dépendante considérée violence physique



Annexe 6d : Variable dépendante considérée violence sexuelle



INSD/2024/EDSBF 2021/07

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRÉ, Ouaga 2000 01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso Tél.: (00226) 25 49 85 02 - Fax: (00226) 25 37 62 26 Site internet: www.insd.bf - Email: insd@insd.bf